

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Prix de l'abonnement
Un an.....\$1.00
Trois ans.....\$2.50
A l'étranger, un an.....\$1.50

Bulletin officiel
de l'Union Catholique des Cultivateurs
de la Province de Québec

Administration et Rédaction:
Montréal, P. Q.
1231 Est, rue Demontigny
Tél.: Frontenac 5998

Vol. II, No. 26

MEMBRE DE L'A. B. C.
Publié à Gardenvale, P. Q.

14 MAI 1930

L'ÉGOUTTEMENT DES TERRES

IL A CONQUIS PLUS DE 50,000 ACRES

Les deux opérations les plus importantes que doit entreprendre tout colon qui s'établit sur une terre, c'est le défrichement, s'il y a lieu, et l'égouttement ensuite. Il se peut qu'il n'y ait pas ou presque pas de défrichement à faire, mais il est excessivement rare qu'il n'y ait pas lieu de travailler l'écoulement de eaux, sur un terrain. Souvent même, il est absolument nécessaire pour le colon de commencer par un travail préliminaire d'égouttement, s'il veut arriver à faciliter le défrichement, car autrement, l'excès d'eau empêchera le feu de faire son oeuvre dans les souches aussi bien que dans les racines.

Sous le nom général de drainage, on englobe deux opérations: je veux dire l'assainissement et le drainage. L'assainissement s'applique à de grandes surfaces que l'on débarrasse de l'excès d'eau par des canaux ouverts; au contraire, lorsqu'il s'agit de surfaces restreintes où le sous-sol imperméable s'oppose à la pénétration des eaux, l'égouttement se fait par des tranchées au fond desquelles sont déposés des tuyaux qui sont ensuite recouverts, opération qui constitue le drainage proprement dit.

L'assainissement doit précéder le drainage car les drains c'est-à-dire les tuyaux couverts, doivent avoir des canaux creusés à des profondeurs suffisantes avec des pentes régulières pour recevoir les eaux provenant des drains.

Depuis plus de dix ans, le Ministère a encouragé l'assainissement des terres en accordant aux municipalités des octrois substantiels, mais il reste encore énormément de travail à faire sur ce rapport et le Ministère a entrepris, tant dans l'intérêt des particuliers que dans l'intérêt de la Province, une campagne intensive en faveur de l'assainissement et du drainage des régions les plus éprouvées par les eaux. Nous croyons que les détails ci-dessous intéresseront nos lecteurs en leur donnant une idée assez juste du travail fait ou projeté.

La Rivière la Tortue, qui égoutte les municipalités de Sherrington, St-Michel et St-E-douard, comté de Napierville, draine environ 14,000 arpents de terre et intéresse 292 cultivateurs. De cette surface, plus de 2,000 arpents étaient véritablement souffrants, c'est-à-dire, presque incultes. Les travaux exécutés à la journée par les intéressés ont été commencés en 1923 et devraient se terminer en 1930. Ils ont été faits suivant le temps dont les intéressés pouvaient disposer entre leurs travaux réguliers. Une fois achevés, les travaux coûteront envi-

ron \$14,500.00 et auront porté sur plus de quatre milles et demi de distance. Si l'on charge aux seuls 2,000 arpents en souffrance le coût total des travaux, le coût de l'unité ressortirait à \$7.25; après assainissement complet, la même surface vaudra, au minimum, \$30.00 l'arpent; nous avons donc un bénéfice net de \$45,500.00 qui est la différence entre le coût du travail et la valeur des terrains, après amélioration.

La Petite Rivière de Montréal intéresse les deux municipalités de Sherrington et de Napierville et plus de 8,000 arpents de terre sont intéressés aux travaux que l'on exécute actuellement. Les travaux ont été commencés en 1929, et s'étendront sur plus de cinq milles de longueur. Ils comprendront le creusage du chenal de 15 pieds de largeur et le recreusage du fond sur 4 ou 5 pieds de profondeur. De la surface totale des 8,000 arpents, plus de 4,000 sont actuellement souffrants, soit qu'ils soient totalement improductifs à cause de l'eau qui les baigne ou des crues du printemps ou de l'automne, annihilant complètement les récoltes. Et, cependant, ce sont d'excellentes terres qui, dans les années sèches, donnent des récoltes abondantes de patates et de grains: les premières patates qui arrivent sur le marché de Montréal, lorsque les années sont sèches, proviennent de cette région.

Le coût des travaux s'élèvera probablement à \$10,000.00. Si on fait porter ce total à la seule partie souffrante, c'est-à-dire, 4,000 arpents, le coût de l'unité serait de \$10.00. Une fois égouttées, la valeur de ces terres serait de beaucoup supérieure à la valeur des terres de la Province, c'est-à-dire \$54.00, mais en ne les estimant qu'à cette valeur, il resterait encore une différence de \$44.00 par acre entre le coût du travail et la valeur du terrain assaini, soit un total de \$176,000.00.

Le Norton Creek draine le territoire connu sous le nom de Grand Marais, compris dans Chateauguay, Laprairie, Napierville et Huntingdon. Ce territoire couvre une étendue de 18,000 acres de bonne terre qui était au début inculte à cause du manque d'égouttement. Douze milles de chemin étaient alors couverts de 2 pieds d'eau au printemps, et souvent presque impraticables en été.

La quantité d'eau qui passait dans la décharge de Norton Creek, en juillet 1909, était de un pied cube par seconde, tandis qu'au printemps, au moment des grandes eaux, elle était de 2,000 pieds cubes par seconde. A Ste-Clothilde, le Norton Creek est très étroit, et le fond

forme un barrage naturel de roc solide de 4 pieds.

En 1888, les paroisses affectées dépensèrent environ \$8,000.00 pour la construction d'un canal de 8 x 2 dans le roc, et les cultivateurs furent taxés de .28 à .30 cents par acre. Le Gouvernement local leur accorda \$3,000.00.

Les travaux entrepris et qui doivent se terminer en 1930, consistent dans le creusage d'un canal de 3,400 pieds de longueur dans le Norton Creek, près de Ste-Clothilde et de 350 pieds dans Brownville, canal d'une largeur de 60 pieds et d'une profondeur de 4 pieds, formant un total de 15,000 verges cubes de roc à miner et déplacer. Le creusage augmentera la section du cours d'eau des $\frac{3}{7}$, ou 249 pieds carrés, et sera suffisant pour drainer l'étendue du Grand Marais, excepté durant les grandes eaux, qui ne durent que quelques jours. Le coût du minage et de l'enlèvement du roc est estimé à \$55,000.00, soit \$3.06 par acre. Le creusage de ce canal abaissera le niveau de l'eau au printemps de trois pieds, et en été de quatre pieds plus bas que le niveau primitif. Avant l'assainissement, les 18,000 acres présentaient une valeur de \$18,000.00; ils présentent actuellement une valeur de \$500,000.00 à \$700,000.00.

La Savane de la Rivière Ouelle comprend une surface de terrain actuellement inculte, localisée entre les municipalités de St-Pacôme, rivière Ouelle, et St-Philippe. C'est à proprement parler une savane qui repose sur un fond d'excellente argile, de même qualité que la partie qui a déjà été reprise sur cette même savane, par certains cultivateurs de la Rivière Ouelle. Le canal d'égouttement aura une longueur de près de quatre milles, une profondeur variant entre 8 et 15 pieds, et une largeur de 10 pieds environ; des canaux secondaires seront ensuite creusés latéralement et permettront d'assécher et brûler la tourbe qui recouvre la glaise. Ces travaux portent sur une superficie de 4,000 arpents, au coût de \$60,000.00 et donneront une plus-value de près de \$200,000.00.

La Rivière la Guerre intéresse plus de cent cultivateurs dans les deux comtés de Chateauguay et de Huntingdon, où au delà de 22,000 acres de terre manquent d'égouttement. Le canal aura près de 12 milles de longueur et viendra tomber dans la petite rivière St-Louis; il aura une profondeur variant de 5 à 15 pieds avec une largeur au plafond de 10 pieds. La plus grande partie de ce terrain est inculte, et passera d'une valeur presque nulle à celle de \$35. ou \$40.00. Le coût de ce travail est de \$118,000.00.

Comme on le voit, les travaux sur ces cinq seuls cours d'eau, rendront propre à la culture une superficie de près de 51,000 acres de terre, au coût de moins de \$298,000.00 et il en résultera une plus-value foncière de \$1,672,000.00.

(Suite à la page 402)

Les raisons de notre foi

(27)

La religion catholique va mourir. C'est la prédiction favorite de tous ceux qui désirent la voir mourir.

R.—I—Cette parole n'a pas du moins le mérite de la nouveauté, car voilà dix-neuf cents ans que les ennemis de la religion répètent la même chose. Jusqu'ici, ce sont eux qui sont morts, et la religion vit toujours.

Au premier siècle du christianisme, un pro-consul de l'empereur Trajan lui écrivait: "Avant peu de temps, grâce à la persécution, cette secte sera étouffée, et on n'entendra plus parler de ce Dieu crucifié".

Trois siècles plus tard, Julien l'Apostat se vantait d'anéantir l'Eglise et la religion chrétienne. Pour y réussir, il recourait à la violence, à la ruse, à tous les moyens imaginables.

Au XVIe siècle, Luther à son tour parlait de la Papauté comme d'une vicierie qui allait finir. "O Pape, disait-il, j'ai été ta peste pendant ma vie, je serai ta destruction après ma mort".

Un peu plus tard encore, Voltaire prédisait la ruine de l'Eglise à quelques années de distance. "Je suis las d'entendre répéter, s'écriait-il, qu'il a suffi de douze hommes pour fonder la religion catholique; je veux faire voir qu'il suffit d'un seul pour la détruire."

Lorsqu'il faisait la guerre aux congrégations, Jules Ferry, passant un jour devant l'église Saint-Sulpice, dit avec assurance: "dans vingt ans, les églises auront disparu!"

Et le pro-consul romain, et Julien l'Apostat, et Luther et Voltaire, et Ferry, tous sont morts, mais l'Eglise vit toujours, et elle continue d'enterrer ses persécuteurs.

C'est que Jésus-Christ a dit: "Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et

les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle".

Pour les rationalistes, l'expérience faite doit suffire; le passé peut répondre de l'avenir.

II.—Mais nous allons plus loin, et nous soutenons que la religion catholique, bien loin de songer à mourir, est plus vivante que jamais.

"Ne voyez-vous pas, observe un auteur, que la question religieuse envahit tout comme un torrent? Les livres, les assemblées, les journaux, les individus, les familles, les peuples: partout on s'occupe d'elle.

"Ouvrez le journal officiel à n'importe quelle page, et vous verrez qu'au Sénat et à la Chambre des députés on ne se dispute que sur elle. Otez le Pape, les évêques, les curés et les moines je vous défie d'assurer huit jours de vie à la feuille la plus radicale et la moins dévote. C'est la pâture obligatoire de tous les mauvais journaux.

"A l'heure qu'il est, le terrain unique sur lequel le monde s'agite en haut et en bas, dans la rue comme dans les académies, au café, au cercle, au cabaret comme dans la tribune, c'est le terrain religieux.

"Un ministère tombe, un autre le remplace; quelle est la nuance qui les sépare? . . . La politique? l'industrie l'amée? la marine? . . . Rien de tout cela; la nuance est toute religieuse, c'est une simple attitude en face de l'Eglise, des congrégations et du clergé.

"Tandis que les nouveaux programmes rendent la religion facultative ou la font disparaître des écoles, cette religion est d'une obligation implacable et s'impose partout ailleurs.

"Vous bannissez Dieu des abécédaires; vous ne le chassez pas de chez vous. Vous l'aurez sous vos pas, partout, toujours, envahissant vos ministères, remplissant vos harangues, provoquant vos circulaires, inspirant vos adversaires.

"La question vraie, vivante, dominante, unique, est là et n'est que là."

SOMMAIRE

L'égouttement des terres	401
Les raisons de notre foi	402
Prairies et pâturages	403
Choses et autres	403
Echos des Cercles—St-Arsène, St-Rosaire, Landrienne, Ste-Angèle de Monnoir, Chicoutimi, Weedon	404
Meilleurs pâturages	405
Page féminine—La bénédiction des érables (poésie), Correspondance, Petite poste	406, 411
Catéchisme agricole—L'élevage du veau laitier	407, 408
Aviculture—Commerce des oeufs, préparation des sujets d'exposition	409, 410
Le jardin canadien	411
Le testament d'un journaliste	412
La bague du père (poésie)	412
Consultations légales	413
Marché de la dernière heure	414

On ne peut satisfaire la demande

Les commandes inscrites sous le système d'approbation de couvoirs du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans les couvoirs approuvés de la province de Québec, se montent à plus de 100,000 poussins; il semble aujourd'hui qu'il sera presque impossible de satisfaire la demande à laquelle le nouveau programme de production, adopté par les cercles avicoles de Québec, a donné naissance. Les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture unissent leurs efforts pour le développement de cette initiative. Les jeunes fermières des Cantons de l'Est et de la région voisine de la ville de Québec se sont inscrites en nombre surprenant comme membres.

L'égouttement des terres

(Suite de la page 401)

A part les travaux exécutés sur ces cours d'eau, il y en aura de semblable à faire ou à compléter sur la Rivière Noire, la Rivière Seiboite, etc., etc.

Il est peut-être bon de porter aussi à la connaissance de nos lecteurs, un amendement apporté aux articles 502 et 503 du Code municipal, relativement à l'acte d'accord que peuvent faire entre eux les propriétaires intéressés au creusage ou à l'entretien d'un cours d'eau. Comme on le sait, l'acte d'accord entre ces intéressés les dispenses des procédures longues et quelquefois difficiles d'un procès-verbal. L'acte d'accord, une fois signé par les intéressés, et ratifié par le conseil, a la force d'un procès-verbal et oblige les signataires aussi longtemps que cet acte d'accord n'a pas été révoqué. Jusqu'ici, l'acte d'accord, pour avoir force de loi, devait porter la signature de tous les intéressés: un seul récalcitrant pouvait tout bloquer et il fallait ensuite en passer par le procès-verbal. A sa dernière session, la Législature de notre province a amendé les articles 502 et 503 du Code municipal, en substituant à l'unanimité les trois-quarts des signatures des propriétaires intéressés. Tout acte d'accord, portant dorénavant les signatures des trois-quarts aura force de loi et liera aussi bien les personnes qui auront refusé de signer. L'acte d'accord peut remplacer aussi tout procès-verbal fait antérieurement.

Il est bien entendu que toute demande d'octroi, à la suite d'un acte d'accord, ou d'un procès-verbal, ne sera accordée que sur le rapport fait par les officiers du Gouvernement, à la suite de l'examen des lieux.

Pourquoi ne fournir que de l'acide phosphorique à votre terre jaune ou légère quand elle est aussi pauvre en potasse? L'expérience prouve qu'il est très payant d'employer 100 lbs. de muriate de potasse à l'arpent pour le grain.

GRATIS

Un collier de perles, un chapelier, ou étui à cigarettes, etc. donné **GRATIS** pour la vente de quatre (4) bouteilles de parfum à 25 cents chacune. Envoyez votre nom et adresse, nous avons confiance en vous. Ecrivez.

DEL FRANK MAIL SERVICE
BOX 622, MONTREAL, CAN.

INVENTIONS

Prévisions en tous pays

Demandez le **Manuel** traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION
fondé en 1891
1260 rue Université, Montréal.

NOUVEAU MANUEL DE L'INVENTEUR

GRATIS

SEUL DEMANDE

ALBERT FOURNIER
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

Calculs biliaires. "Il y a trois ans, à cette époque, j'étais très malade," écrit M. K. Baas de Falmouth, Mich. "Le docteur me déclara que je souffrais de calculs biliaires mais sa prescription ne me procura aucun soulagement. C'est alors que je commençai un traitement régulier avec le Novoro du Dr Pierre et depuis cette époque je n'ai plus ressenti aucun mal." Cette incomparable médecine herbeuse fortifie et incite les organes d'élimination à fonctionner normalement. Elle régularise les intestins et augmente le flux urinaire, en ce faisant, elle débarrasse le corps de ses impuretés. Ce n'est pas un article de commerce car le Novoro est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

J'ai trouvé la foi au berceau de tous les peuples; j'ai toujours rencontré l'incrédulité à leur tombeau.—Montesquieu.

HERNIE N'EST PAS DECHIRURE PAS DE RUPTURE A GUERIR

La hernie n'est pas une déchirure mais purement une faiblesse musculaire dans la paroi abdominale. Des bandages ne font que comprimer les muscles affectés sans les fortifier—au contraire, la pression du coussinet du bandage ordinaire augmente bien souvent cette faiblesse en tendant à arrêter la circulation du sang. Les **PLAPAO-PADS ADHESIFS** de **STUART** sont entièrement différents — étant applicateurs mécano-chimiques — faits expressément auto-adhésifs pour maintenir le tonique des muscles appelé "Plapao" continuellement appliqué sur les parties affectées et pour réduire au minimum tout danger de glissement et de friction douloureuse. Le tissu adhésif est doux comme du velours et se fixe au corps sans courroies ni boucles ni ressorts. Ils sont faciles à appliquer — commodes — peu coûteux. Détenteurs Médaille d'Or, Rome, Grand Prix, Paris, Mention Honorable, Exposition du Panama-Pacifique, San Francisco, etc. — Depuis bientôt un quart de siècle des masses de témoignages légalisés nous parvenant de bien des pays en attestent le succès — obtenu sans interruption de travail. L'absorption épidermique de Plapao utilisant la thérapie mécano-chimique tend vers un procédé de guérison naturel après quoi plus n'est besoin de porter un bandage. Cessez de gaspiller votre temps et votre argent pour des appareils démodés. Apprenez à fermer l'ouverture herniaire selon l'intention de la nature afin que la hernie ne puisse pas descendre. N'envoyez pas d'argent — simplement le coupon d'essai ci-dessous. Pour votre propre bien, écrivez aujourd'hui, — demain, ce sera peut-être trop tard.

COUPON D'ESSAI GRATIS

Plapao Laboratories, Inc.,
2204 Stuart Bldg., St-Louis,
Mo., U.S.A.

Envoyez-moi un Essai Gratuit de 10 jours du facteur curatif Plapao et le livre illustré sur la hernie. Pas de débourse pour cela, ni maintenant ni plus tard.

Non
Adresse

La Terre de Chez Nous

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec

Adresser toutes communications à
l'U. C. C.

1231 EST, RUE DEMONTIGNY, MONTREAL, P.Q.

Tél.: FRONTENAC 5008

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répondre, mais bien plutôt pour peser et approfondir.—Roger Bacon.
Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti... —R. P. Gratry.

Bureau de direction:
ALDÉRIC LALONDE, *Président*,
Rigaud.
JULIEN MÉTHÉ, *Vice-Président*,
St-Sébastien.
R. P. LÉON LEBEL, s.j.,
Aumônier.
PAUL BOUCHER, *Secrétaire*,
ROBERT RAYNAULD, B.A., M.S.A.
Rédacteur.
M^{RE} CHS-HENRI LALONDE, C. R.
Aviseur légal.

Directeurs:
Diocèse de Chicoutimi:
ANTOINE RIVERIN, Chicoutimi.
Diocèse de Gaspé:
ABBÉ EDMOND PLOURDE,
Paspébiac (Bon.)
Diocèse de Haileybury:
J. B. LACASSE,
Notre-Dame du Nord, (Tém.).
J. B. L. ALARIE,
Amos (Abitibi).

Diocèse de Joliette:
ARTHUR FOREST,
St-Ambroise de Kildare.
Diocèse de Mont-Laurier:
P. Z. DESJARDINS, l'Annonciation.
Diocèse de Montréal:
A. LANGLOIS, St-Jean.
Diocèse de Nicolet:
LÉON TURCOTTE, Victoriaville.
Diocèse d'Ottawa:
ALBERT LAMARCHE, Lachute.
Diocèse de Québec:
EUGÈNE ST-GERMAIN, St-Casimir.
Diocèse de Rimouski:
ALBERT RIOUX, Sayabec.
Diocèse de Sherbrooke:
ABEL MARION, St-Edwidge.
Diocèse de St-Hyacinthe:
F. X. BLANCHARD, St-Jean-Baptiste.
Diocèse des Trois-Rivières:
OMER E. MILOT, Yamachiche.
Diocèse de Valleyfield:
J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène.

Cruce et Aratro

Prairies et pâturages

On nous demande de ce temps quelques informations sur la composition des prairies et des pâturages. Il est peut-être un peu tard pour écrire là-dessus. Par ailleurs, nous pouvons rendre service à bon nombre de cultivateurs encore, surtout à ceux demeurant dans ces régions de notre Province où les semences se pratiquent plutôt tardivement.

Qu'on nous permette de dire d'abord que la question vaut la peine d'être considérée attentivement par tout cultivateur vraiment digne de ce nom. L'élevage du bétail laitier, on l'admet dans tous les milieux, constitue l'industrie basique de notre agriculture québécoise. Or nul n'ignore que durant les mois d'été le problème des pâturages devient d'un intérêt vital. Et peut-on dire cependant qu'on y porte toute l'attention qu'il faudrait. Quand arrive l'époque de la stabulation possède-t-on toujours dans son grenier la sorte et la quantité de fourrages qu'il faudrait pour une production de lait d'hiver réellement payante?

Composition

Nous croyons que l'une des fautes principales de nos prairies et pâturages est leur mauvaise composition. Nous conseillerons donc quelques mélanges qui, à notre avis, devraient fournir de bons rendements.

<i>Terres franches</i>	<i>Terres peu propices à la culture du trèfle rouge</i>
Mil, 6 à 9 lbs par acre; trèfle rouge, 4 à 6 lbs par acre.	Mil, 6 à 10 lbs par acre; alsike, 4 lbs par acre.
<i>Terres franches médiocrement drainées</i>	<i>Terres sablonneuses et légères</i>
Mil, 8 lbs par acre; trèfle rouge, 4 lbs par acre; trèfle alsike, 2 lbs par acre.	Avoine élevée, 14 lbs; dactyle, 7 lbs; trèfle Mammouth, 4 lbs; alsike, 3 lbs.

Comme on le constatera, ces mélanges visent surtout à procurer au cultivateur de bonnes récoltes de foin. Si l'on veut faire pâturer ces champs après en avoir soutiré deux ou trois récoltes, il est probable qu'on éprouvera des déboires surtout si les conditions atmosphériques ne favorisent point la croissance du trèfle et du mil. Le grand défaut de ces prairies réside dans l'absence de certaines graminées supportant bien des conditions adverses.

C'est pourquoi, nous faisons connaître à nos lecteurs des mélanges qui après avoir fourni de bonnes récoltes de foin pendant quelques années procureront à leurs troupeaux d'excellents pâturages.

<i>Terres franches bien drainées</i>	<i>Terres franches de drainage difficile</i>	<i>Terres légères (terres jaunes passablement riches)</i>
Mil 3.5	Mil 4.5	Mil 4
Dactyle 3.0	Dactyle 3.5	Dactyle 3
Fétuque des Prés 2.5	Fétuque des Prés 3.0	Fétuque des Prés 2.5
Pâturin des Prés 3.0	Pâturin des Prés 3.0	Pâturin des Prés 2.5
Agrostide 0.5	Agrostide 0.5	Agrostide 1.0
Trèfle rouge 2.5	Alsike 2.5	Alsike 2.25
Trèfle blanc 2.0	Trèfle blanc 3.0	Trèfle blanc 2.25
Alsike 2.0		Luzerne 'Grimm' 0.50
(par acre) 19.0	(par acre) 23.0	(par acre) 18.0

Ces mélanges surprendront peut-être certains lecteurs peu habitués à semer autant de variétés de graminées à la fois. Cependant, il existe d'excellentes raisons pour agir ainsi. On a remarqué tout d'abord que les rendements à l'acre se trouvaient grandement augmentés avec des herbes aussi nombreuses. De plus, comme nous le disions plus haut, les conditions atmosphériques ne peuvent être adverses à toutes ces graminées à la fois. Enfin, les périodes de végétation ne sont pas les mêmes pour chacune. Résultat immédiat: les troupeaux ont toujours à leur disposition des herbes jeunes, tendres, particulièrement adaptées à la production du lait grâce à leurs éléments nutritifs et à leur succulence. On pourrait peut-être dire que le cultivateur qui emploie ces mélanges met de son côté toutes les chances de réussite dans son Industrie Laitière.

Nous ne voulons point prolonger cet entretien. Nous pensons en avoir assez dit pour déterminer nos cultivateurs à se préoccuper sérieusement de la composition de leurs prairies et pâturages. On a tout à y gagner! Nous tenons à le répéter en terminant; nous croyons que dans Québec cette question n'a pas toujours été considérée à son mérite. C'est l'heure d'y songer plus que jamais!

ROBERT RAYNAULD.

Choses et autres

Publicité

A-t-on mis en pratique ce que nous écrivions là-dessus récemment? Nous le croyons car nous en avons eu des nouvelles. Mais, il ne faudrait pas s'arrêter en aussi bonne voie. Aussi invitons-nous vivement nos lecteurs à le relire et à mettre à réalisation les conseils qui y sont donnés; vous y trouverez avantages et nous aussi!

Etiquetage bilingue

On aura sans doute noté, avec satisfaction, que plusieurs cercles ont déjà étudié la question et passé des résolutions dans le sens que nous souhaitons. Cependant, ce mouvement mérite qu'on y porte une attention générale. Aussi, recommandons-nous à tous nos cercles de suivre l'exemple de leurs devanciers: c'est le seul moyen de réussir dans nos demandes.

Recommandation

Il arrive assez souvent que nos secrétaires de cercles et de syndicats nous demandent d'opérer pour eux quelque transaction. Seulement, on oublie de nous faire savoir sur quelle Banque doit être tirée la traite attachée au connaissance. Ce serait pourtant un moyen peu coûteux d'éviter troubles ou retards dans l'exécution des commandes. Nous espérons que l'on voudra bien porter toute son attention au présent avis à l'avenir.

Don de chaux

Nous annonçons récemment que nos cultivateurs pouvaient obtenir de la chaux pour blanchir leurs bâtisses. M. J.-L. Boulanger, Sous-Ministre de la Voirie, nous écrit, en date du 8 mai, que le Département fournit de la chaux employée à une distance n'excédant pas 200 pieds d'une grande route pour fins d'embellissement, mais seulement lorsque cette chaux doit régionale ou provinciale. Nous prions nos membres dès lors de n'adresser des

(Suite à la page 415)



ECHOS DES CERCLES



—Contribution au Secrétariat Général—

St-Arsène

(Témiscouata)

Sont présents à une assemblée générale de nos membres de notre cercle: M. J.-E. Santerre, ptre curé et aumônier du cercle, MM. les directeurs et la plupart des membres.

Cette assemblée est tenue sous la présidence de M. Florian Larochelle, vice-président.

Lecture des minutes de la dernière assemblée, lesquelles sont acceptées, est donnée par le secrétaire.

M. l'Aumônier fait part aux membres de l'idée formulée par Mgr Geo. Courchesne, évêque de Rimouski, de fonder une Union Diocésaine en fédérant les cercles locaux du diocèse. De sorte que M. l'Aumônier nous suggère à cet effet d'en faire la demande au Comité Exécutif, si nous désirons en faire partie.

Il est proposé par M. Arsène Chouinard, secondé par M. Adéard Lebel et Arsène Dion que demande soit faite pour la fondation d'une Union Diocésaine et que le cercle de St-Arsène en fasse partie.—Adopté.

Il est proposé par M. Xavier Michaud, secondé par M. Geo. Bérubé, que copie de la présente résolution soit transmise à Mgr J.-A. Verreault, P.D. Aumônier Diocésain.—Adoptée.

On délibère sur différentes autres questions portées à l'ordre du jour, après quoi, et sur motion de deux membres, cette assemblée est ajournée—Adopté.

David BELANGER, *sec.*

St-Rosaire

(Arthabaska)

Le cercle local de l'U.C.C. de St-Rosaire a tenu sa deuxième assemblée le 25 mars. M. Herman Houle présida et M. l'aumônier ouvrit l'assemblée par la prière.

Après lecture du rapport de la dernière réunion, Monsieur le Secrétaire distribua les livres des règlements de l'U.C.C. et des Syndicats Coopératifs afin que tous les membres prennent connaissance de ces statuts.

M. Alexandre Hébert traita de l'élevage et de l'alimentation du veau et donna aux membres de bons conseils.

Il est proposé par M. Alf. Houle, secondé par M. Frs. Leclerc, que le secrétaire soit autorisé d'écrire à l'agronome du comté afin de l'inviter à venir nous donner une conférence sur l'organisation d'un syndicat coopératif. Adopté.

Il est proposé par M. Frs. Leclerc, secondé par M. Alf. Houle, que demande soit faite à l'Exécutif de l'U.C.C. de continuer leurs instances auprès du gouvernement pour obtenir un tarif protecteur sur l'entrée des produits d'après le traité de commerce avec la Nouvelle-Zélande. Que copie de cette résolution soit adressée à l'Exécutif de l'U.C.C. Adopté.

Omer LECLERC, *sec.*

Landrienne

(Abitibi)

Le 28 avril dernier avait lieu à la salle paroissiale un euehre organisé par le cercle de l'U.C.C. au profit de notre église.

Au début de la soirée, notre aumônier, M. Desjardins, nous démontra en quelques mots la nécessité de s'unir et de se grouper afin d'opérer nos transactions en coopération et de là obtenir des prix plus rémunérateurs pour nos produits.

Nous avons eu le plaisir d'entendre M. J.-B.-L. Alarie, président de notre union diocésaine qui a eu l'amabilité de se rendre à notre invitation. Il nous fit un magnifique exposé de notre union professionnelle: sa raison d'être, ses débuts et ses difficultés ce qu'elle est et ce qu'elle peut être et incita les membres à lui continuer leur confiance.

Cinq parties furent jouées et furent chaudement disputées; à la table d'honneur on remarquait: M. Desjardins, aumônier M. J.-B.-L. Alarie, M. et Mme Omer Frigon.

Pendant les parties, M. Jos. Savard et M. Samuel Audette exécutèrent quelques morceaux de violon.

Après la partie, l'on procéda au tirage des nombreux prix. Avec le gracieux concours de quelques dames et demoiselles, un excellent goûter fut servi.

Mlles Cécilia Mineau et Rosa Lefebvre s'occupèrent activement de la vente des billets pour la rafle d'un piano au profit de l'église.

Les recettes de la soirée furent de \$104.75, ce qui avec les mauvais chemins peut-être considéré un franc succès.

S. AUDETTE, *sec.*

St-Angèle

De Monnoir

Une assemblée des cultivateurs de la paroisse de Ste-Angèle s'est tenue le 16 avril pour réorganiser le cercle local de l'U.C.C. Cette réunion fut présidée par M. Alcibiade Mailoux, une cinquantaine de cultivateurs étaient présents de même que plusieurs étrangers de St-Jean-Bte et d'ailleurs, entre autres: MM. les abbés Spénard, aumônier du diocèse de St-Hyacinthe, Lecours, curé de la paroisse et aumônier du cercle local, Préfontaine, vicaire à St-Jean-Bte, Aldéric Lalonde, président général de l'U.C.C. F.-X. Blanchard, secrétaire du cercle de St-Jean-Bte et directeur de l'U.C.C. pour le diocèse de St-Hyacinthe

Après la prière ordinaire, avant de commencer les discours, M. le Président présente M. l'abbé Spénard qui nous fait une causerie des plus pratiques nous disant que toutes les professions avaient une union, de même que les ouvriers, les artisans, il ne manquait plus que les cultivateurs qui arrivent enfin, quoiqu'ils soient les derniers.

Il démontre les avantages de l'Union: "Ceux qui sont unis, dit-il, réussissent mieux. Les gouvernements craignent les forts et dédaignent les faibles. L'Union est un groupe d'hommes qui les rend forts et pour réussir à avoir une union prospère, il faut s'assembler souvent et assister en grand nombre. Dans ces assemblées il n'est pas besoin de faire des discours, mais simplement discuter les choses soumises par les officiers du cercle et en arriver à une conclusion. Pour que l'union soit forte, il faut la tenir en dehors des partis politiques, faire des sacrifices de temps et se soumettre aux vues de la majorité. L'Union doit être catholique et ses membres doivent donner l'exemple en agissant toujours selon les lois de notre religion. Ne restons pas assis près du poêle à nous lamenter, mais agissons avec fermeté et demandons avec constance ce qui nous est nécessaire."

M. le Président nous présente ensuite M. Aldéric Lalonde qui parle des débuts de l'U.C.C. et fait des éloges de son premier président, M. Laurent Barré. "Le Bulletin des Agriculteurs, dit-il, fut le premier organe de l'U.C.C. et Le Devoir lui a donné l'hospitalité dans ses colonnes durant deux années. Il a de plus réduit le prix de l'abonnement de l'édition quotidienne de six dollars à quatre pour tous les membres de l'Union. Il incite l'abonnement à ce journal qui est bien l'organe qui convient à nos bonnes familles de cultivateurs.

Il nous donne pour exemple le cercle de St-Jean-Bte qui par son travail et son unité est devenu le plus fort de la province.

Nous avons mis la cotisation à deux piastres dans le but de fonder un journal, mais nous espérons pouvoir, avant longtemps, diminuer ce prix lorsqu'il y aura plus d'abonnés. Au moment actuel, nous avons 15,512 membres et nous croyons atteindre 20,000 avant la fin de l'année".

"L'Union, dit Monsieur le Président a rendu des services aux cultivateurs en leur faisant épargner sur les taxes qu'ils avaient à payer sur différentes choses: épargnes qui dépassent le montant donné pour faire partie de l'U.C.C. L'Union est une voix qui fait valoir les droits des cultivateurs".

M. Lalonde parle ensuite des

syndicats coopératifs de l'U.C.C. Il est nécessaire pour en faire partie de verser la somme d'un dollar et d'un billet de \$50.00 comme garantie. Avec une coopérative, l'achat des marchandises et la vente des produits se font plus avantageusement.

Monsieur le Curé nous adresse aussi quelques mots ainsi que M. F.-X. Blanchard, qui tous deux furent bien intéressants.

Après ces discours, le cercle local fut réorganisé. Les officiers dont les noms suivent furent élus sans opposition et selon les règles établies par la constitution de l'U.C.C.

Président: M. Arthur Dagenais;
Vice-président M. Alcibiade Mailoux;

Dir.: MM. Evariste Fontaine, Arcadius Viens, Henri Guertin, Alfred Ménard, Rémi Monty.

Adéard BEAUREGARD, *sec.*

Le cercle de la paroisse de Chicoutimi a tenu son assemblée régulière le 27 avril dernier. Etaient présents: Mgr Larouche, aumônier, M. Arthur Tremblay, président, et les directeurs: MM. Simon Fortin, Edgar Claveau, Jos. Dallaire, Xavier Brassard et Ursin Gobeil formant quorum.

Il est proposé par M. Ursin Gobeil, secondé par M. Jos. Dallaire, que le cercle de Chicoutimi choisisse le commencement de juillet pour la fondation des Unions Diocésaines.

Il est aussi proposé que l'étiquetage soit bilingue sur les marchandises des cultivateurs.

Ladislav TREMBLAY,
sec.-trés.

Weedon

(Wolfe)

Samedi, le 26 avril dernier, fut donnée en l'honneur de l'U.C.C. une séance récréative par les élèves des écoles de Mme Lizée et Mme Gière.

M. l'Aumônier ouvrit la séance par la prière et fit une courte allocution en faveur de l'U.C.C. Il remercia les institutrices et leurs élèves pour leur dévouement à l'organisation de cette séance agréable et instructive et termina en espérant voir, l'an prochain, ces mêmes élèves continuer leurs encouragements à la noble cause qu'est l'U.C.C.

J.-S. FONTAINE, *sec.*

Tél. HARBOUR* 2116

E. W. CARON

145-149 Des Commissaires, Est—Montréal

Moulinier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains lousés — ou chars assortis

Demandez les produits **CARONA**

Meilleurs pâturages

Il y a 6 ans que le travail d'amélioration des pâturages a été commencé sur cette Station. Ce travail fut d'abord limité à l'essai de diverses doses de scories basiques (*Phosphate Thomas*) variant de 250 lbs à 1500 lbs à l'acre. On fit ensuite l'essai du superphosphate et de la chaux séparément et en combinaison. Les résultats ne furent pas particulièrement encourageants, surtout si nous les comparons à ceux que nous obtenons, depuis quelque temps, de l'emploi à doses massives d'engrais chimiques complets contenant un excès d'azote appliqués à des pâturages que nous tenons rasés par les animaux.

Ce travail de recherches commencé à Frédéricton fut motivé par le grand besoin d'information sur ce sujet dans la province, et nos plus récentes expériences ont été faites à la suite de l'étude de celles poursuivies en Grande Bretagne où des résultats remarquables ont été obtenus avec l'emploi d'engrais chimiques sur pâturages tenus rasés par le bétail.

A cette fin 12 acres de vieux pâturages furent réservés au mois de mars 1928 et divisés en quatre champs égaux. De bonne heure au printemps, 3 champs reçurent une application de 350 lbs de superphosphate, 100 lbs de muriate de potasse et 50 lbs de sulfate d'ammoniaque à l'acre. Au réveil de la végétation (au commencement de mai) on fit une autre application de 150 lbs de nitrate de soude suivie quelques semaines plus tard par une autre de 75 lbs à l'acre. Le quatrième champ ne reçut pas d'engrais et servit de témoin. Bien que le coût de l'engrais parût quelque peu excessif, les résultats furent également surprenants.

L'herbage de ces champs, formé au début de mauvaises herbes et d'agrostide commune (*Franc foin*) contenait à la fin de la première

saison environ 80% de trèfle blanc de Hollande. D'une vache par 3 acres que ces pâturages pouvaient nourrir, leur capacité fut portée à 1.13 vache par acre. Les années précédentes, les vaches recevaient des aliments en vert, une fois par jour durant les mois de juillet, août et septembre. En traitant les pâturages de la façon mentionnée plus haut, on peut se dispenser de soigner des fourrages verts. Les années précédentes il fallait compléter le pâturage en soignant les vaches avec une ration de moulée riche en protéine.

Cette ration fut remplacée par de la moulée de blé-d'Inde et du son qui donnèrent des résultats satisfaisants. Les vaches furent mises au pâturage une semaine plus tôt au printemps et purent y être gardées une semaine de plus à l'automne.

Ce travail d'amélioration des pâturages parut si plein d'avenir qu'on l'étendit davantage en 1929. La superficie du pâturage fut portée à 15 acres et divisée en 6 champs de 2½ acres. A l'automne 1928, l'étendue représentée par 5 de ces champs reçut une application de 350 lbs de superphosphate et de 100 lbs de muriate de potasse à l'acre. Quand l'herbe commença à pointer au printemps suivant, ces champs reçurent 100 lbs de nitrate de soude à l'acre et 50 lbs quelques semaines plus tard.

Les vaches pâturèrent en rotation 4 de ces champs fertilisés. On les laissait sur chaque champ de 2 à 5 jours, suivant la rapidité de croissance de l'herbe. Le cinquième champ fertilisé fut pâturé continuellement afin de connaître si la rotation des pâturages était nécessaire pour obtenir les meilleurs résultats. Le sixième champ ne reçut pas d'engrais chimiques et fut pâturé continuellement afin de servir de parcelle de comparaison aux 5 autres champs. Les conditions climatéri-

ques furent très défavorables aux pâturages durant l'été 1929, cependant la production des pâturages fertilisés fut grandement supérieure à celle de l'année précédente qui avait joui de conditions meilleures. Il est trop tôt pour donner des chiffres exacts, cependant on estime que les champs qui ont reçu de l'engrais chimiqe peuvent porter 1.5 vache par acre comparativement à 1.13 vache par acre en 1928. La qualité de l'herbe s'est grandement améliorée; le trèfle blanc de Hollande a augmenté considérablement. Les vaches n'ont reçu aucun grain et aucun fourrage vert avant le milieu de septembre, cependant leur poids a augmenté de 150 à 250 lbs chacune et la production du lait a été très satisfaisante durant toute la saison.

C. F. BAILEY, Régisseur
de la Station Expérimentale
de Frédéricton.

Quelques notes sur les fermes

L'étendue des travaux conduits par la Division de l'Industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture n'est peut-être pas appréciée à sa juste valeur. Les faits suivants peuvent ajouter de l'intérêt à cette phase des activités du Ministère:

En 1929, la valeur des bestiaux de ferme au Canada était de \$864,167,000, tandis qu'elle n'était que de \$696,472,000 en 1926.

Pendant l'année fiscale 1928-29, la valeur des animaux exportés du Canada était de \$96,155,652. Sur ce chiffre \$33,826,893 sont allés au Royaume-Uni; \$54,728,619 aux Etats-Unis, et \$7,600,000 aux autres pays.

En 1929, la population de volailles au Canada était de 60,899,782, évaluée à \$63,854,000; elle se décomposait ainsi: 2,479,184 dindes, 981,032 canards et 56,132,465 autres volailles.

**Encouragez ceux qui encouragent
votre journal: achetez chez nos
annonceurs.**

Nouveaux bureaux du C. P. R. dans l'édifice Dominion Square

Le Service des Voyageurs du chemin de fer Pacifique Canadien nous informe que les bureaux de l'agent de district à Montréal, M. Paul E. Gingras, sont maintenant situés au No 820, Edifice Dominion Square, huitième étage, angles des rues Ste-Catherine Ouest, Peel et Metcalf. Le service téléphonique, toutefois, reste relié à l'échange de la gare Windsor, c'est-à-dire que les personnes désirant communiquer avec le bureau de M. Gingras, demandent Plateau 2211, comme à l'ordinaire.

Ce changement a été effectué à cause de l'augmentation toujours croissante du trafic-voyageurs, non seulement dans la ville de Montréal, mais dans le district de Québec en général et aussi afin de faciliter les relations du public avec l'agent de district du trafic-voyageurs. Depuis plusieurs années, les bureaux en question se trouvaient au deuxième étage de la gare Windsor, mais les nouveaux locaux, qui sont des plus spacieux, étant maintenant situés dans l'un des endroits les plus fréquentés de Montréal, seront d'accès plus facile pour le public.

Le district de Québec du Pacifique Canadien, administré par M. Gingras, est l'un des plus vastes et des plus importants du réseau. Il comprend toute la province de Québec, l'état du Vermont, la province d'Ontario jusqu'à Smiths Falls, Brockville et Chalk River, ainsi que la ville d'Ogdensburg, N.Y.

Comme par le passé, M. Gingras et son personnel seront à l'entière disposition du public voyageur pour tout ce qui concerne les voyages: excursions, pèlerinages, randonnées de toutes sortes, soit avec le convoi de luxe spécial de l'Université de Montréal à la Côte du Pacifique, à l'Exposition de Toronto et aux chutes Niagara avec la Chambre de Commerce de Montréal, au sanctuaire des Bienheureux Martyrs canadiens à Fort Ste-Marie, Ont., etc.



EPANDÉUR D'ENGRAIS



MOTEUR A VAPEUR

JUTRAS

Nouveau CATALOGUE

offert gratis
(mallez le coupon)



EVAPORATEUR POUR LUMIERES



STALLS D'ACIER

Pour renseignements et prix — faites un X sur les machines qui vous intéressent.

Nom

Adresse



POELE A SUJET CHAUFFEUR



CHAUFFEUR A BEVE



USINE ET BUREAU CHEF VERMONT, CANADA



INSTALLATIONS A FOIN

LA COMPAGNIE JUTRAS LITEE

VICTOR VILLE QUE

PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

La bénédiction des érables

Respectueusement dédié à M. l'Abbé H. MARTIN,
St-Lucien

*Comme au temps des aïeux, dans nos érablières,
Sous les regards du ciel aujourd'hui caressants,
O Prêtre, vous venez réciter des prières
Et faites comme alors le geste bénissant!*

*Le zéphir et l'oiseau, symphonistes passants,
Mêlent les hymnes frais de leurs voix printanières
A vos rites sacrés. La vapeur sucrière
De l'eau blonde qui bout, s'élève — étrange encens.*

*La sève coule dru de l'aubier des érables,
Pour nous autres, témoins, ces instants mémorables
D'une fête nouvelle ont l'exquise douceur.*

*Gloire à vous qui priez, comme au temple, en un livre
Dans les bois de "chez nous" où vous faites revivre
Un tableau de naguère en toute sa grandeur!*

JOELLE

Correspondance

Coeur de velours.—Il est bien vrai, ma petite amie, que j'ai beaucoup de sympathie pour les orphelines. Avoir perdu sa mère à douze ans, et être restée à la tête d'une famille de sept enfants, avec une grosse besogne de "gros cultivateur", c'est assez pour avoir acquis une large part de mérites qui vous vaudront, j'en suis sûre, une belle récompense. Espérez dans l'avenir, ma petite. "Tout vient à point à qui sait attendre."

R. C. R., Verchères.—Vos observations sont très judicieuses. Nous ré-organisons probablement la "Petite poste" sur une autre base, car je n'y saurais suffire toute seule, et alors nous y apporterons plusieurs modifications, et cela dans l'intérêt de tous. Nous attendons que le format du journal soit agrandi pour donner effet à nos desirs.

Brunette rêveuse.—Votre définition du mot "bonheur" m'a bien intéressée. "Bonheur" mot magique qui est un "substan-

perlexe à votre sujet, puisque "Epi de blé" est de l'Institut agricole d'Oka. Ne m'en demandez pas davantage, s.v.p. Je ne saurais dévoiler le nom d'un de vos confrères; ce serait de l'indiscrétion. Cherchez plutôt vous-même, par vos propres moyens, le nom véritable de ce fameux "Epi de blé" fort original en effet.

Chrysanthème.—Votre jolie poésie "Resurrexit" aura paru assez longtemps avant le merci particulier que je vous en adresse, n'est-ce pas? Veuillez s.v.p. ne pas m'en tenir un compte trop sévère. La faute en est à cette "Petite poste" si bienfaisante, il est vrai, mais aussi, bien onéreuse parfois, je vous assure. Sa directrice l'a fondée dans un but purement humanitaire. Aussi, les sacrifices qu'elle m'a imposés jusqu'ici! C'est pourquoi je n'ai pas eu le temps de satisfaire même à mes devoirs d'urgence. Que ce ne soit pas une raison pour ne plus m'envoyer de vos poèmes si grandement appréciés. Je verrai à ce que le journal vous parvienne plus régulièrement. Les poèmes

la vie. Je suis heureuse de toutes vos joies, Liane, comme je suis sympathique à tous vos déboires. Votre photo m'a fait grand plaisir. Est-ce étrange? Je vous pensais un peu comme cela: Un regard intelligent et un sourire aimable; on se figure cela assez aisément. De là, mon peu de surprise, sans doute.

Iréné T.—Non, "la petite poste n'a pas été payante" jusqu'ici, mais elle est arrêtée pour le moment. Si elle se réorganise, je publierai à nouveau son mode de fonctionnement et vous pourrez agir d'après les nouveaux avis.

Louis D. (celui qui aime d'amour).—Je ne saurais vous choisir de correspondante qui réponde à tous vos goûts et aptitudes, surtout à votre idéal d'amoureux!... Si la "petite poste" se réorganise, nous verrons à ce qu'on ajoute au pseudo le nom du comté; je crois, qu'en effet, cela serait d'un bon appoint pour les correspondants qui désirent entrer en communication avec leurs régionaux surtout.

Jeanne.—Votre article si joli "En relisant des lettres" a été publié dans l'édition du 12 mars. Je suis sûre qu'il a été bien goûté. Je vous en expédie un exemplaire aujourd'hui même. Je vous prie de ne pas laisser rouiller votre plume, afin qu'elle nous procure encore d'agréables moments. Juste une ligne de plus pour vous dire toute mon amitié.

Fleur de montagne.—J'ai publié votre joli article sans connaître votre nom véritable. C'était contre règlement. J'ai passé outre, parce que en attendant cela pour le publier, "l'Erablière" aurait perdu toute son actualité. Ecrivez-moi encore quelque chose de joli, mais cette fois, mettez-y vos noms et adresse s.v.p. Merci de votre collaboration.

Princesse d'amour.—Votre lettre m'a bien émue et fait réfléchir aussi. Tout ce que vous m'avez écrit, tant d'autres me l'ont exprimé sur tous les tons tristes et même larmoyants. Que faire?... Je sais bien que c'est une oeuvre que cette "petite poste", mais je ne l'aurais jamais pensé d'un telle ampleur et e ne saurais suffire toute seule à la tâche. Si vous voyiez l'ensemble de toutes ces insertions et demandes! Cela me fatigue rien que de les regarder. Je sais qu'il y en a qui attendent vainement; j'en sais des mécontents de ne rien voir ni recevoir. Je m'efforce de rendre justice à tous et à toutes en attendant mieux, si c'est possible. Votre insertion paraîtra, car elle a été reçue avant Pâques.

Petite huronne.—Votre petite soeur a manqué de coeur en agissant de la sorte, et vous n'avez rien perdu, ma chère petite, puisque l'infidèle a agi ainsi envers vous. Laissez-les aller tous deux à leur chance bonne ou mauvaise. Vous avez bien fait "petite huronne" de vous éloigner d'un spectacle aussi navrant pour vous. Dévouez-vous à votre tâche d'institutrice, et votre bonne maman qui voit tout ce qui se passe ici-bas saura bien vous protéger et vous aider aussi dans votre détresse d'âme. Avez-vous reçu quelques lettres? Des correspondants m'ont demandé votre adresse d'après votre insertion et je l'ai aussi donnée à d'autres qui me paraissaient vous convenir. Oubliez l'ingrat, il ne mérite pas votre chagrin et si la petite poste peut vous être utile, j'essaierai de vous aider. En attendant, séchez vos pleurs, et bon courage! chère petite. J'ai donné votre adresse à une gentille correspondante "Cécilia." Vous a-t-elle écrit? Cela, en attendant le gentil correspondant.

Louisy.—Votre lettre reçue. Je n'ai pu y répondre avant ce jour, et pour cause. Vous me faites l'effet d'avoir gardé un excellent souvenir de votre "alma mater" et cela est tout à votre honneur. En effet, l'instruction qu'on y donne est de tout premier ordre, et je vous félicite d'en avoir si bien profité. Si votre in-

sertion ne vous a pas apporté de chance, faites en une autre plus complète et je publierai volontiers. Je ne saurais choisir pour vous, car je ne connais les épistoliers que d'après leur insertion, et alors, vous pouvez tout aussi bien juger vous-même, et vous en avez le temps, certes, bien plus que moi.

Jeanne le Ber.—Vous êtes la première qui voulez "du mal" à la "petite poste", mais je vous le pardonne quand vous me dites pourquoi. Dieu sait, ma chère amie, que je préfère infiniment jeter mon talent littéraire dans une page toute pleine de belles et bonnes choses si différentes à des insertions dont l'ensemble ressemble quelque peu à une agence matrimoniale quelconque. Mais cette "petite poste" m'a été inspirée par la grande détresse de mes correspondantes qui me disaient vivre dans une vie d'isolement "à les étioier les affoler, les abrutir" dans des régions où les maisons sont si éloignées les unes des autres, et les communications plutôt difficiles. Alors, de plein gré, de plein coeur, j'ose dire, j'ai fondé la "petite poste". Ce qu'elle a fait de bien! Mais j'aurai le regret de ne pouvoir la continuer si l'on ne me donne l'aide nécessaire à cette fin, et c'est ce que les directeurs de la "Terre de Chez Nous" sont à considérer. Pour moi personnellement je vous prie de croire que je n'y ai rien gagné jusqu'ici. Bieu loin de là. Si vous m'écrivez encore, veuillez cette fois me donner vos noms et adresse s.v.p.

Chrysanthème des prés.—Il vous faudra changer de pseudo, ma petite, car il appartient déjà à une autre. Tout de même, pour cette fois, je veux bien répondre à la gentille orpheline que vous êtes. Vous avez bien raison d'aimer, de chérir même, votre si bonne grand'maman qui, malgré son âge avancé, a bien voulu se charger de votre éducation. Le coeur des grand'mères a le secret de douiller les orphelins qui tombent à leurs charges. Le moins est bien de les en remercier de toute votre tendre affection. Je demande pour vous aux lecteurs et lectrices de la page, les mots de la chanson intitulée "Sur les genoux de ta mère". Je vous les ferai parvenir aussitôt que je les aurai reçus.

Angelet.—Votre insertion a paru, je crois, la semaine dernière. Il se peut qu'il soit donné un même pseudo (No 2) à une autre insertion que celle envoyée de la part d'un pseudo No 1. Les épistoliers ne sont pas raisonnables souvent, et ne comprennent pas qu'il y va de leur intérêt propre à ne pas demander une insertion sous un pseudo appartenant déjà à un autre. Cela cause des retards indéfinis. Il ne s'agit, après tout, que de reviser les colonnes des insertions pour constater si le pseudo qu'on s'est choisi appartient déjà à un autre. Sans quoi, on s'expose à des méprises et à des délais embêtants, et pour la directrice et pour les correspondants. Qu'on y fasse donc attention!

Léa de Hérany.—Votre soeur, il me semble, aurait dû vous donner au moins une chance de vous instruire vous aussi et ne pas partir si vite. Enfin c'est fait, et Ton ne peut revenir vers le passé, n'est-ce pas? Je verrai si votre insertion a déjà été publiée, et si elle m'est arrivée avant Pâques, je la publierai avec plaisir. Non, ma chère, ne vous attendez pas à une réponse personnelle aussi souvent. Je n'en ai guère le temps. Merci de vos bons sentiments tout de même.

Brin d'espoir.—Merci, ma petite amie, de vos bonnes paroles. Ce sont de celles qui encouragent vraiment. Vos messages fidèlement transmis. Bonne chance!

Fleur d'automne.—Je suis heureuse de ce que "Liane mystérieuse" vous ait été si douce, si sympathique et si reconfortante. Le printemps est la saison du renouveau; espérez en elle, ma chère amie.

(Suite à la page 411)

TECHNIQUE AGRICOLE

Baribeau, Bernard
Beaudoin, Abbé Ed.
Béliveau, Florentin
Bois, Henri C.
Campagne, Elg.
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas
Charbonneau, Anthime
Cyrille, R. P.
Désilets, Alphonse
Fontaine, Chs. Art.
Fortier, Pascal

Fortin, J. Arthur
Fortin, Ls. de Gonzague
Gagné, Charles
Gagnon, Aimé
Gingras, Paol
Grisé, Evariste

Honoré, R. P.
Honoré, R. P.
Isidore, R. Er.
Lafamme, Emile K.
Lallemant, Abbé Jean
Lamontagne, A.

Lavoie, J. H.
Ledoc, Albert
Léopold, R. P.
Magnan, Jean-Chs.
Maheux, Georges
Maur, R. P.

Montreuil, J. E.
Morin, Adrien
Nagant, H. M.
Prince, Gustave
Rioux, Albert
Rodrigue, X. N.

Roy, Jean L.
Roy, Ls. Ph.
Toupin, Gustave
Vaillancourt, Cyrille
Vézina, P.-M.
Wilfrid, R. P.

Troisième Cours-à-domicile de 'U.C.C.

donné par

L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA

Tous droits réservés

Notre Catéchisme
Agricole

LEÇON 18

Cours Élémentaire
d'Agriculture

L'élevage du veau laitier

Par Frère ISIDORE, o.c.

1.—Quels soins doit-on donner au veau qui vient de naître?

a) *Le faire respirer.*

Lorsque la respiration ne s'établit pas spontanément, on nettoie les narines des matières visqueuses qui empêchent l'entrée de l'air dans les voies respiratoires; les pressions alternatives des parois de la poitrine sont également utiles dans le cas où la respiration retarde à s'établir.

b) *L'assécher.*

Généralement la mère s'occupe de ce soin. Si elle s'y refuse, on le frictionne vigoureusement avec un bouchon de paille, ce qui a aussi pour effet de l'empêcher de se refroidir.

Il est très important que le veau qui vient de naître ne prenne pas de refroidissement. C'est pourquoi on conseille si fortement de l'assécher, et au besoin de le couvrir pendant quelques jours lorsque la température est froide. Le refroidissement peut causer des maladies graves à ce moment, telle que pneumonie et autres. On mettra aussi le veau à l'abri des courants d'air et de l'humidité.

c) *Traiter le cordon ombilical.*

On désinfecte le cordon et les régions avoisinantes au moyen d'antiseptiques tels qu'une solution de créoline ou d'isal à 3 pour 100, d'acide phénique à 5 pour 100, ou à la teinture d'iode; on saupoudre ensuite ces parties de poudre d'alun ou de chaux nouvellement éteinte.

Les lavages de l'ombilic répétés tous les jours jusqu'à dessiccation du cordon ont pour effet de détruire les microbes et de les empêcher de pénétrer dans le sang du petit animal, ce qui pourrait causer des désordres souvent mortels.

Après la chute du cordon, on désinfecte aussi la plaie qui en résulte.

d) *Laisser reposer le veau dans un local propre, sur une litière fraîche, sur un pavé préalablement désinfecté.*

Le bulletin du Fr. Isidore, o.c., sur l'élevage du veau laitier est à lire. Nos élèves se le procureront gratuitement en écrivant à M. Bélanger, Ministère de l'Agriculture, Hotel du Parlement, Québec, P.Q.

e) *Environ une heure après que le veau est né, lui servir son premier repas.*

Ce repas se prend généralement au pis de la mère, après lavage de celui-ci avec une solution antiseptique et après avoir traité quelques jets de lait, afin que le veau n'avale pas de germes de maladies à la première tétée.

f) *Lui donner le lait de sa mère la première semaine.*

C'est une pratique suivie par beaucoup d'éleveurs de laisser le veau deux ou trois jours avec la mère; d'autres le séparent dès que celle-ci l'a asséché, sans le laisser s'alimenter au pis. Dans un cas comme dans l'autre, le veau doit recevoir le "colostrum" ou premier lait sécrété après le part. C'est le seul aliment qui lui convienne, vu les propriétés nutritives, laxatives et antiseptiques qu'il possède.

2.—Durant combien de temps doit-on nourrir le veau au lait complet, et quelles sont les règles à observer?

La période de lait complet dure ordinairement trois semaines.

Les principales règles à observer, en ce qui concerne l'alimentation du jeune veau, consistent à régler la quantité de son breuvage, à servir un lait approprié à ses besoins et à observer une grande régularité dans la distribution des repas.

Les repas doivent être nombreux et peu copieux—on donne 2 ou 3 livres de lait maternel trois fois par jour la première semaine;—ensuite, on met le veau à deux repas et l'on augmente graduellement sa ration.

On sert le lait à la température qu'il possède en sortant du pis, et dans des seaux bien propres, lavés et stérilisés après chaque repas.

Il faut observer une grande ponctualité dans la distribution des repas, l'irrégularité entraînant des troubles fonctionnels de l'appareil digestif; elle peut même devenir une cause de diarrhée, d'où arrêt ou retard dans la croissance.

3.—Quand doit-on faire le passage du lait complet au lait écrémé?

La substitution du lait écrémé au lait entier commence ordinairement à l'âge de trois semaines, et dure une quinzaine de jours.

4.—Comment se fait ce passage?

On remplace chaque jour environ une livre de lait complet par une égale quantité de lait écrémé; ainsi, à 5 ou 6 semaines, le veau ne reçoit plus que du lait écrémé comme breuvage et des aliments solides,—foin et concentrés. Le régime du lait écrémé dure de 6 à 8 mois.

5.—Quand commence-t-on à servir aux veaux des aliments solides?

Vers l'âge de deux semaines.

A cette époque, les veaux commencent déjà à prendre des aliments solides, foin et concentrés. Il importe de les y habituer d'aussi bonne heure que possible. On laisse du foin continuellement dans le râtelier les premiers mois, mais on en renouvelle la provision à chaque repas.

6. *Quelles doivent être les qualités du foin et des concentrés?*

Le foin doit être de bonne qualité, bien fait et bien conservé, foin mêlé ou foin de légumineuses.

Vu que le lait écrémé contient toute la matière azotée du lait complet, les concentrés devront être riches en matières hydrocarbonées et en matière grasse pour suppléer à la graisse du lait enlevée par l'écémage.

La moulée de maïs, la moulée d'avoine et le son conviennent à cet effet. On fera en sorte que les veaux absorbent déjà une certaine quantité de ces aliments lorsqu'on les mettra au régime de lait écrémé. On ne mêle pas les concentrés au lait, les résultats sont meilleurs, les veaux profitent plus quand les concentrés sont servis après le breuvage.

Il est reconnu aussi qu'un mélange de concentrés vaut mieux qu'un grain servi seul; les principes nutritifs des divers ingrédients se complètent les uns les autres et la ration devient ainsi plus efficace, partant les résultats sont meilleurs.

Suivent deux mélanges de concentrés faciles à préparer:

1° Moulée de maïs	2 parties
Moulée d'avoine	2 parties
Moulée de graine de lin	1 partie
2° Moulée d'avoine	2 parties
Moulée de maïs	1 partie
Pain de lin	1 partie
Son	2 parties

7.—Quelle quantité de concentrés faut-il servir?

Jusqu'à quatre mois, les concentrés peuvent être servis à discrétion; ou encore adopter le régime suivant:

une livre à deux mois,
deux livres à quatre mois,
trois ou quatre livres à six mois.

Une autre manière de faire consiste à servir aux veaux, après qu'ils sont bien habitués à manger, tout ce qu'ils peuvent consommer en un quart d'heure.

8.—*A quel âge met-on les veaux au pâturage?*

On peut les y conduire vers l'âge de trois ou quatre mois.

Les veaux nés au printemps prospèrent mieux à l'étable qu'au pâturage, le premier été. On les y garde dans une loge propre, sèche, ensoleillée, ventilée. On ne doit pas les nourrir exclusivement d'herbe avant un an.

9.—*A quel âge sevrer les veaux?*

À six mois, les veaux peuvent se contenter d'aliments solides et d'eau.

À ce régime, ils continuent de se développer normalement, pourvu qu'on leur serve un bon mélange de concentrés.

10.—*Comment opérer le sevrage?*

Le sevrage devra s'opérer méthodiquement.

À cet effet, on diminue graduellement la quantité de lait servi qu'on remplace par de l'eau tiède. Cette opération doit durer de 10 à 15 jours.

11.—*Comment nourrit-on les veaux durant le premier hiver?*

Il importe de leur servir une ration suffisamment riche et abondante pour les maintenir en bon état et leur permettre d'atteindre une taille normale.

L'alimentation des jeunes bovins, le premier hiver, n'est pas compliquée. Leur régime consiste en foin de légumineuses, d'ensilage et de concentrés. La luzerne et le trèfle conviennent très bien à cette fin; ils sont riches en principes azotés et en matières minérales. L'ensilage est un aliment savoureux, appétissant. À partir de 4 mois, les veaux se trouvent bien d'une légère ration d'ensilage. Jusqu'à douze mois, la ration de foin est réglée sur l'appétit des veaux; ils en consomment ordinairement de 4 à 6 livres. L'ensilage est servi à raison de 8 à 10 livres et les concentrés à raison de 3 livres.

On ne saurait entretenir les veaux dans un état convenable d'embonpoint et de croissance régulière sans concentrés. Voici un bon mélange:

Moulée de maïs	1 partie
Moulée d'avoine	1 partie
Son	1 partie

Lorsque la ration ne contient pas de foin de légumineuses, on fera entrer le gluten ou le pain de lin dans le mélange de concentrés.

12.—*Quel est le régime alimentaire durant le second hiver?*

Le second hiver, le régime ne diffère pas beaucoup de celui de la période précédente, si ce n'est que les quantités sont augmentées.

Foin	8 à 10 livres
Ensilages	16 à 20 livres

Si le foin de légumineuses manque, on ajoutera à la ration deux ou trois livres de concentrés.

À défaut d'ensilage, on peut servir des tiges de maïs desséchées, après les avoir passées au hache-paille, et les avoir laissées fermenter.

Coût de la nourriture d'un veau de 24 mois:

Lait complet,	250 livres à 1½c	\$3.75
Lait écrémé,	2,500 livres à 30c le 100	7.50
Foin	2 tonnes, à \$12.00	24.00
Concentrés,	1,200 livres, à 0.02c	24.00
Ensilage ou racines,	2 tonnes, \$4.00	8.00
Pâturage, la seconde année	7.50

\$74.75

Les certificats de volailles sont bien vus

Les nouveaux types modèles pour le classement et la vente des volailles habillées fonctionnent pour la première fois cette année, et il est encourageant de constater que le certificat d'inspection du Gouvernement est très bien vu par le commerce. C'est là un fait dont feront bien de se souvenir tous ceux qui élèvent des volailles pour la vente cette saison.

La volaille habillée est maintenant mise sur une base de classement, ce qui la fait plus apprécier et ce qui permet au producteur d'obtenir un meilleur rapport pour les produits de bonne qualité.

Les inspecteurs du Service de l'Aviculture de la Division de l'Industrie Animale du Ministère de l'Agriculture disent qu'une demande active de certificats s'est développée parmi les commerçants. Ceux-ci préfèrent aujourd'hui acheter par certificat, et dans un certain nombre de cas des wagons de volailles arrivant sur le marché sans inspection du gouvernement ont été dédaignés et l'on a pris de préférence des expéditions qui portaient le certificat d'inspection.

Ce nouveau système de classement de volailles habillées a fonctionné d'une manière si parfaite qu'il a maintenant la confiance pleine et entière du commerce. Le marchand sait que lorsqu'il achète une caisse d'oiseaux inspectés par le Gouvernement il reçoit exactement la qualité qui est indiquée sur l'emballage. Les consommateurs apprennent également à connaître les volailles classées et ont toute confiance dans la qualité des produits qu'ils achètent.

La presque totalité des volailles offertes dans l'Île du Prince Édouard, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta se vendent maintenant sous le certificat d'inspection du Gouvernement et l'inspection se développe rapidement dans l'Ontario la Colombie Britannique, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Le bon accueil qui a été fait au classement des volailles dans les provinces de l'Ouest est dû directement à l'attention spéciale que l'on a donné au développement de la production avicole sur la ferme comme récolte pour la "vente en nature".

Un programme d'instruction intensive, organisé en l'automne de 1929 en Saskatchewan et dans les provinces adjacentes, a créé un nouvel intérêt dans la production des volailles. Cette propagande instructive était arrangée par les Ministères provinciaux de l'Agriculture avec l'aide du Service de l'Aviculture de la Division de l'Industrie animale qui a fourni des experts pour diriger l'inspection et le classement.

Cette propagande instructive était beaucoup moins nécessaire en ce qui concerne le marchand et le consommateur, car le marchand avait déjà apprécié les avantages que présentent le certificat d'inspection du Gouvernement au point de vue de la valeur et de la qualité, tandis que le

consommateur entrant dans un magasin de bétail ne pouvait manquer d'être frappé par l'apparence superbe des volailles classées.

L'époque des expéditions de volailles mélangées disparaît rapidement, et la demande pour les volailles classées augmente au point d'assurer au producteur de belles recettes.

L'emploi de machines pour le lait de qualité

Les résultats d'une étude intensive de la traite mécanique, conduite par le Service de Bactériologie des fermes expérimentales fédérales, ont fait voir que l'on peut obtenir par la traite mécanique, dans de bonnes conditions, un lait qui soutient très avantageusement la comparaison avec le produit de la traite soigneusement faite à la main, même par une température très chaude.

La machine à traire est spécialement bien vue parce qu'elle permet d'économiser la main d'œuvre, mais beaucoup de ceux qui emploient cette machine n'ont pas réussi à obtenir du lait de qualité satisfaisante parce qu'ils n'en prenaient pas le soin voulu, et dans bien des cas on a mis la machine de côté, à la requête des vendeurs de lait ou des autorités de la santé publique, pour revenir à la traite à la main.

Cependant, lorsqu'on prend les précautions voulues, on peut obtenir de tout aussi bon lait avec la machine que par la meilleure traite à la main.

Le Ministère Fédéral de l'Agriculture vient de publier un bulletin intitulé "Recherches bactériologiques sur les machines à traire" qui donne des renseignements intéressants et importants sur les bons moyens de nettoyer et stériliser les parties de la trayeuse mécanique.

Il est évident que la machine à traire offre de grands avantages économiques pour le laitier. On voit par ce bulletin que l'on peut en tirer un lait réellement satisfaisant, à condition qu'on la conduise avec les soins nécessaires.

Quelques-unes des conclusions auxquelles on est arrivé à la suite de ces études sont les suivantes: le type de la trayeuse mécanique n'offre qu'une importance secondaire au point de vue bactériologique; l'état sanitaire des parties de caoutchouc est le facteur principal dans la contamination bactérienne du lait mécaniquement; on peut très bien stériliser les parties de la trayeuse mécanique par un traitement à la vapeur, à l'eau chaude ou par des solutions chimiques.

M. Philippe Lavoie, Bic, Rimouski a récolté 13 minots de patates de plus sur ¼ d'arpent avec 100lbs de muriate de potasse. \$1. de potasse a donné \$3.40 de profit net.



Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles. Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Écrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd.

CHICAGO, ILL.

Délicieusement libre de tous droits au Canada.

Quatrième Cours-à-domicile de L'U.C.C.

donn épar



L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA



Tous droits réservés

COURS D'AVICULTURE

Par R. F. WILFRID, o.c., professeur à P.I.A.O.

CHAPITRE XIX

LE COMMERCE DES OEUFS

La production des oeufs est d'une telle facilité que l'encombrement des marchés paraîtrait une chose relativement aisée.

Cependant un regard jeté sur les statistiques données au chapitre de l'importance de la basse-cour, nous rassure à ce sujet; puisque nous y voyons qu'au Canada, la consommation des oeufs augmente aussi rapidement, sinon plus, que la production, et que l'exportation est loin d'avoir atteint son maximum; lorsque, d'autre part, il nous faut recourir à l'importation pour satisfaire aux exigences de nos marchés. Nous ne devons donc pas craindre la surproduction, lorsque la consommation et l'exportation ne peuvent que croître elles-mêmes, surtout si l'amélioration du commerce va sans cesse se développant; tant il est vrai que le client satisfait sera toujours la plus grande ressource du producteur.

Il est certain que, depuis une quinzaine d'années, le commerce des oeufs s'est considérablement amélioré, grâce à un travail intelligent et soutenu, malgré les obstacles. En effet, la campagne canadienne, lancée en 1912, pour l'amélioration du commerce des oeufs, en travaillant à éliminer du marché les mauvais oeufs, puis en réclamant que les oeufs de catégories inférieures fussent mis dans une catégorie distincte, — aboutit logiquement à l'établissement de types-modèles, à devenir uniformes dans tout le pays. Nous voyons dès 1915, l'adoption de ces types-modèles par la "Canadian Produce Association", qui prit les mesures nécessaires pour les faire en vigueur et leur faire donner force de loi. Le système d'inspection qui commença à fonctionner sous le contrôle du gouvernement fédéral, dès les premiers mois de 1918, donna aussitôt des résultats encourageants; et depuis 1926, l'appui que les gouvernements provinciaux donnèrent aux règlements fédéraux contribua à assurer leur pleine mise à exécution.

Voici les types modèles, prescrits par les règlements concernant les oeufs, sous l'empire de la "loi du bétail et des produits du bétail":

Catégories et Qualités:

Catégories	Qualités
Frais—Spéciaux, extras, extras de poulettes, premiers, seconds.	

Entreposés—Extras, extras premiers, premiers, seconds.

Conservés—Extras, extras premiers, premiers, seconds.

Fendus et sales—Non classés.

Définition des qualités, dans la catégorie des oeufs frais:

Spéciaux.—Oeufs de grosseur égale, pesant au moins 25 onces à la doz. ou 47 livres net, par caisse de 30 douzaines; propres et sans taches, à coque forte et saine; chambre d'air petite, n'ayant pas plus de 3/16 de pouce de profondeur; blanc de l'oeuf ferme et clair, et jaune obscurément visible.

Extras.—Oeufs de bonne grosseur, pesant au moins 24 onces à la douzaine, ou 45 livres net, par caisse de 30 douzaines; raisonnablement propres, à coque saine; chambre d'air ayant moins de 3/8 de pouce de profondeur; blanc de l'oeuf ferme, et jaune légèrement visible.

Extras de poulettes.—Les oeufs, répondant à la définition des extras, sauf pour le poids qui est faible, seront désignés "extra de poulettes", pourvu qu'ils pèsent au moins 20 onces à la douzaine, ou 37 1/2 livres net, par caisse de 30 douzaines.

Premiers.—Oeufs pesant au moins 23 onces à la douzaine, ou 43 livres net, par caisse de 30 douzaines; raisonnablement propres, à coque saine; chambre d'air ayant moins de 1/2 pouce de profondeur; blanc de l'oeuf ferme; le jaune peut être distinctement visible, mais se déplaçant librement; la chambre d'air est stationnaire mais peut être un peu tremblottante.

Seconds.—Oeufs à coque saine; cette catégorie peut contenir des oeufs faibles, aqueux, des oeufs à jaune lourd et tous les autres oeufs propres à la nourriture.

En face de cette classification et de ces qualités requises, le producteur intelligent remarquera que l'uniformité dans la grosseur exclut du marché, pour les premières qualités, les oeufs trop gros comme les trop petits; et que la propriété requise s'oppose aux oeufs fendus et aux oeufs sales.

Encore aujourd'hui malheureusement, le marché canadien reçoit beaucoup trop d'oeufs sales ou lavés; ce qui nuit énormément à la vente.

Les oeufs sales ont une apparence répugnante qui éloigne le consommateur. Les oeufs lavés sont encore plus à craindre par leur apparence trompeuse; le lavage détruit l'enduit naturel protecteur qui recouvre la coque, y laissant une humidité dans laquelle se développent des moisissures ou d'autres formes de pourriture.

Que chaque producteur prenne les précautions nécessaires pour empêcher la production des oeufs sales, et il rendra un service incalculable à son industrie, qui se traduira bientôt par une hausse de prix.

Il est facile de produire des oeufs propres. Donnez aux poules des nids propres pour pondre leurs oeufs, et tenez le plancher toujours recouvert d'une litière sèche et propre, qui servira de paillason, retenant une bonne partie de la saleté qui, sans cette précaution, serait transportée dans les nids.

Si, malgré ces précautions, il se rencontre quelques oeufs sales, on devrait les consommer dans la famille, ou si cela n'est pas possible, les essuyer avec un linge sec ou avec de la laine minérale; mais ne les jamais laver sous aucun prétexte.

Un autre moyen d'avoir des oeufs propres serait d'empêcher la circulation des pondeuses hors du poulailler, évitant par là le transport dans les nids de la saleté des cours.

Ce dernier moyen aurait un autre effet qui contribuerait beaucoup à l'amélioration du commerce, je veux dire que la nourriture, nécessaire aux poules pondeuses, leur étant donnée à l'intérieur du poulailler, on obtient une saveur spéciale que le consommateur saura reconnaître et qu'il

recherchera de préférence à celle que possèdent certains oeufs que pondent les poules qui vont chercher leur nourriture parmi toutes sortes de débris. Le prix obtenu pour des oeufs, dont la saveur serait reconnue comme supérieure, compenserait largement les dépenses supplémentaires que demandent les rations ainsi distribuées pour la ponte. Voilà un point sur lequel on semble ne pas assez attirer l'attention des producteurs. Cependant il est de grande importance; dans toute nourriture la saveur ne s'exclut pas; au contraire elle est dans son propre domaine.

Que de choses à dire sur le commerce des oeufs et son amélioration; mais il faut nous borner à ces quelques données puisque les cadres de notre travail ne nous permettent pas de nous étendre davantage. Notons, cependant, pour terminer, que le paquetage des oeufs en boîtes d'une douzaine, au moins pour la vente en détail, offre des avantages qu'il ne faut pas mettre de côté tant pour l'acheteur que pour le vendeur.

Que le producteur améliore la qualité des oeufs, qu'il en développe la production, il n'y a que profit pour lui à le faire, puisqu'il recevra un prix plus élevé. On n'est plus à l'époque où la ménagère regardait les oeufs avec soupçon; le consommateur doit acheter en toute confiance.

La confiance à établir, voilà le point; confiance entre le producteur et l'expéditeur des campagnes, entre les commerçants de l'Est et ceux de l'Ouest, et alors ce commerce prendra de plus en plus d'envergure et ne pourra que s'améliorer de jour en jour.

PRÉPARATION DES SUJETS D'EXPOSITION

CHAPITRE XX

L'aviculture appliquée à la basse-cour se divise en deux branches, requérant chacune une méthode quelque peu différente; les oiseaux d'utilité générale et les oiseaux d'exposition.

Dans les précédents chapitres, j'ai longuement parlé des premiers; il me reste à dire quelques mots sur la préparation des seconds à l'approche des concours.

Entraînement

Avant d'exposer ses sujets, il est bon de leur donner une petite éducation, afin de les habituer à se bien présenter devant le juge. Les volailles, comme les hommes, n'ont pas toutes le même tempérament, et les unes sont plus nerveuses que les autres. Pour celles-ci, on conseille de les renfermer dans une cage. Le soir, et à l'obscurité, on va les examiner, on les touche en les chatouillant avec le doigt entre les barbillons et en leur parlant doucement. On arrive ainsi à les rendre dociles en peu de temps, et on peut alors continuer à les entraîner en plein jour comme les autres sujets.

On commence par leur présenter quelques friandises, telles que morceau de viande, ou miettes de pain trempées dans du lait. On revêt alors une redingote dans le genre de celle des juges aux expositions, et une baguette à la main, par des exercices répétés, on tâche de faire prendre aux oiseaux la pose qu'on désire, celle qui doit le mieux faire ressortir leurs qualités. Si l'entraînement est bien conduit, dès que le juge s'approchera de lui, l'oiseau instinctivement prendra la pose qu'on lui aura enseignée.

Cet entraînement exige parfois de nombreux exercices, mais il faut se convaincre qu'il est absolument nécessaire pour que les sujets se montrent sous le jour le plus favorable devant les juges.

Lavage des sujets:

Un jour avant l'exposition on doit laver les sujets. Cette opération exige plus d'attention minutieuse qu'on ne le croirait. Je dirais même qu'il vaudrait mieux ne pas laver que de mal laver. Pour un oiseau qui na-

tuellement est blanc et propre, il est préférable de ne pas le laver.

Deux personnes sont requises pour ce lavage; l'une tient le sujet, et l'autre le lave. On prépare quatre cuvettes contenant de l'eau douce, et ce détail est essentiel, et un petit bassin dans lequel, à l'aide d'une brosse, on débarrasse d'abord les pattes des saletés qui pourraient y adhérer.

La première cuvette contient l'eau du lavage proprement dit, laquelle sera aussi chaude que la main peut l'endurer. On y fait dissoudre du "Savon Ivoire", puis on fait beaucoup de "broue" (écume de savon). On trempe l'oiseau jusqu'à la tête dans cette eau, et au moyen d'une éponge on le lave dans le sens des plumes avec l'écume de savon et avec le savon lui-même, en savonnant l'éponge dont on se sert pour ce travail, répétant souvent et partout l'opération. On ouvre les plumes, et on passe l'éponge à partir de leurs racines, surtout aux ailes et à la queue. On nettoie les pattes avec une brosse à main, et on lave aussi le bec et la face.

Avant de passer l'oiseau dans la deuxième cuvette, on lui verse sur le dos un pot d'eau prise dans cette deuxième cuve, et on agit ainsi chaque fois qu'on doit faire passer l'oiseau dans chacune des trois dernières cuves, pour le débarrasser de tout surplus de savon, et aussi pour conserver l'eau de la cuve plus propre.

Dans la deuxième cuvette, laquelle doit être plus grande pour contenir beaucoup d'eau chaude, on rince énergiquement et libéralement l'oiseau, de façon à faire disparaître toute trace de savon. C'est là le point difficile.

La troisième cuvette contient de l'eau tiède dans laquelle on rince une deuxième fois le sujet. On l'y plonge la tête la première, puis les pattes, et vice-versa, à deux reprises différentes.

La quatrième cuvette contient de l'eau fraîche pour le dernier rinçage. Une fois l'oiseau sorti de cette cuvette, on le dépose dans une cage à fond perforé et on le laisse égoutter pendant quelque temps, puis on l'assèche. Pour cela, on le place dans un local chauffé à 80 ou 85 degrés. A une température plus élevée, ses plumes seraient portées à friser.

Si l'on ne dispose pas d'un tel local, on peut placer la cage, qui est garnie d'une bonne litière formée de ripas, au-dessus des tuyaux de calorifères et chauffer en conséquence. On pourrait aussi mettre l'oiseau dans une caisse près du poêle, caisse dont le côté faisant face au poêle serait formé de tringles.

Une fois asséché, et en attendant l'expédition, on tient le sujet dans un endroit propre et à une température moyenne, environ 60 degrés, en lui évitant les courants d'air.

Il faut disposer, dans la boîte d'expédition, quatre à cinq pouces de ripas. Il se vend des boîtes spécialement destinées à ces envois. On peut aussi les fabriquer à domicile. Elles ont un pied et demi par deux pieds de largeur et deux pieds et demi de hauteur, pour un vieux coq.

En mettant l'oiseau dans cette boîte, on lui graisse de vaseline, avec le doigt, les pattes, la crête, les barbillons, les oreillons, la face et le bec. A l'aide d'un linge, on frictionne ensuite ces parties graissées, pour leur donner du brillant. Il serait bon de répéter cette petite opération sur le terrain même de l'exposition, quelques instants avant l'inspection des juges.

Coquetier et "colporteur"

Le "coquetier" et le "colporteur" seront comparés aux méthodes modernes de vente dans une discussion à la conférence du Quatrième Congrès Mondial d'Aviculture, au Palais de Cristal, Londres, Angleterre, en juillet prochain. C'est là un autre champ où le Canada, toujours pionnier, sera le centre de l'intérêt. Le nouveau système de classement des oeufs administré par le Service de l'Aviculture, Ministère fédéral de l'Agriculture, est le seul de tous les systèmes fonctionnant aujourd'hui qui rapporte au producteur l'avantage direct de la prime sur la qualité. Dans les campagnes du pays de Galles le coquetier qui marchande la fermière pour obtenir un sou ou un demi-sou de bénéfice sur une douzaine d'oeufs, et le colporteur familial de ce continent qui fait passer ses achats par bien des intermédiaires différents jusqu'au consommateur final, font un contraste frappant avec les avantages du système canadien qui consiste à payer d'après la qualité.

Critérium

Le voisin.—Votre fils vient de me lancer une pierre.

Le père.—Vous a-t-elle atteint?

Le voisin.—Non.

Le père.—Alors, ce n'est pas mon fils qui vous l'a jetée.

Facheuse lacune

—Vous avez l'air triste, Monsieur Calino?

—Il y a de quoi! Figurez-vous que je viens d'enterrer mon meilleur ami et que je ne suis pas fichu de me rappeler son nom!

GRATIS! 1ère FOIS A QUÉBEC

VOTRE CRÈME payée toute la saison au plus haut prix et recevoir gratuitement, transport payé, après avoir réalisé le maximum de profit.

UN TAUREAU "CANADIEN"

Enregistre :: Pur Sang

Avec certificat d'enregistrement et généalogie fournis par M. Adrien Morin, secrétaire de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Cultivateurs!

Vous réalisez toute la valeur de cette marque d'appréciation de l'industrie qui organise ce

GRAND CONCOURS

Dans le but de promouvoir, dans la province de Québec, l'élevage d'animaux de race pure et ainsi augmenter la production laitière de nos troupeaux.

RIEN A PERDRE

En expédiant votre crème, toute votre crème à la Brookside Dairy, affiliation de la puissante firme J. B. RENAUD & CIE, vous êtes sûr de retirer invariablement cent pour cent de la valeur de votre produit. Vous êtes payé régulièrement 15c à 2c par livre de gras—Vous êtes payé 3c de plus pour la crème douce.

ET VOUS POUVEZ GAGNER

Puis à la fin de la saison vous serez en possession d'autant de coupons que vous aurez expédié de bidons de CRÈME, lesquels vous donneront droit au tirage de ce superbe jeune taureau provenant d'ancêtres à forte production laitière. Plus vous enverrez de bidons, plus nombreuses seront vos chances de GAGNER ce splendide reproducteur.

Conservez bien vos coupons

et bien entendu, toute votre crème à

BROOKSIDE DAIRY Limitee

Chemin St. Louis, Quebec

Aujourd'hui identifiée comme la crèmerie de confiance de nos cultivateurs producteurs de Crème de la province.

DAWES

BLACK HORSE



*Bière naturelle
très bien vieillie*



Plus de 30 ans d'expérience dans chaque bouteille

BRUNEAU, CURRIE & CO. LIMITED

9b Board of Trade Building
MONTREAL

Millers and Grain Merchants
Chars assortis: Notre spécialité

ECRIEZ POUR PRIX

Téléphone: Marquette 2525

P.O. Box 207

PAGE FÉMININE

(Suite de la page 390)

Le temps aussi est un grand maître, un médecin de haute compétence. Il saura bien cicatrifier les plaies de votre cœur en temps et lieu. Votre insertion n'étant arrivée avant Pâques paraîtra sous peu et alors, bonne chance à toutes mes fidèles!

ATALA

Petite poste

Rodolphe C.—Fils de cultivateur, brun aux yeux bleus, 5 pds 6 pcs, sobre et travailleur, aimant la terre, un peu instruit et n'est ni sacreur, ni ivrogne. Désire correspondre avec jeune fille instruite ou non, pourvu qu'elle ait bon caractère. Devra être assez jolie, brune préférée et de taille moyenne.

Canadien.—Fils de cultivateur, brun, 18 ans, 5 pds 7 pcs, ni beau ni laid, sobre et travailleur, cœur aimant et généreux, aimant beaucoup l'agriculture et ayant bel avenir. Désire correspondante de 18 à 20 ans et ne dédaignant pas garçon peu instruit. Fille de fermier préférée. Peu importe la beauté, pourvu qu'elle soit aimable et sérieuse et de bonne réputation.

Trèfle rouge.—Plante rare? Non! Fleurira au printemps pour la 24^{ième} fois, tige dressée, mais de taille moyenne, ferme et résistante aux tempêtes et aux maladies, puisant dans toute la nature les éléments nécessaires à sa croissance, aux fleurs pleines de promesses. "L'abeille des champs" diligente et gentille y pourra butiner à sa guise, mais la fausse abeille volage y trouvera ses corolles fermées. "Trèfle rouge" fera bon accueil surtout à l'abeille des champs au bourdonnement musical.

Gaetan.—Fils de fermier à l'aise, 23 ans, assez grand et un peu sentimental, désire correspondante de 19 à 22 ans, blonde, pas trop grande, d'une nature gaie et aimante.

René du buisson.—Jeune homme de 22 ans, 5 pds et 9 pcs, châtain, de bonne éducation et assez à la mode. Sérieux et affectueux. Désire correspondante de 19 à 23 ans, taille moyenne, pas trop laide, bien élevée et possédant bon caractère.

Fils unique.—Jeune homme de 20 ans, blond aux yeux bleus, de bonne apparence, aussi grand par le courage que par la taille, manières délicates, un peu fier, mais de bon caractère, assez instruit. Désire correspondre avec jeune fille assez jolie, aimable et bonne. Quoique jeune, il est en mesure de réaliser son idéal étant fils unique d'un fermier à l'aise. Pourra par sa douceur et sa vaillance au travail assurer le bonheur à l'élu de son cœur (Vos nom et adresse s.v.p.).

Toujours seul.—Jeune homme de 24 ans, 5 pds 7 pcs, brun au teint clair, cheveux ondulés, et de bonne apparence. Bon travailleur, sobre et fervent chrétien et aimant la terre. Demeure seul sur sa ferme, possède une modeste aisance et aime le plaisir et le chant. Désire correspondre avec jeune fille ou veuve de 20 à 25 ans, aux traits réguliers et distingués et possédant quelques économies. Devra être bonne ménagère et économe et d'assez bonne santé, plutôt grande. "Toujours seul" est tout disposé à rendre heureuse une personne qui saurait bien remplir sa tâche de bonne fermière.

Ebloui du printemps.—Jeune homme de 20 ans, cultivant la terre, assez instruit et ayant le moyen de s'établir assez avantageusement. Sachant de plus la musique et le chant. N'est pas du tout embarrassé dans l'entretien de la maison et sachant faire un peu de cuisine pour aider à sa femme aux heures d'embarras. N'est pas la perfection, mais fera son possible pour rendre une femme heureuse, grandeur 5 pds 6 pcs. Brun. Peut se regarder dans le miroir sans frayer. Prudent et doux, de fidélité tenace. Son pire défaut est la cigarette et puis la lecture (ce n'est

pas un défaut, cela). Désire correspondre avec jeune fille de cultivateur de préférence, âgée de 20 à 25 ans, bonne ménagère et sachant préparer les bons plats. Une aimant l'aviculture et le jardin de préférence. Dera être gaie et douce, un peu musicienne si possible, blonde et grande. Aura le dévouement sans bornes de l'époux qui la choisira.

Cœur fidèle.—Fils de cultivateur au teint clair, de bonne réputation et honnête, parlant anglais et français, pas riche, mais... amoureux. (ah!) Désire correspondre avec jeune fille sympathique et aimable.

Eloi des bois francs.—Fils de cultivateur à l'aise. Arrive à la trentaine, sage et aimant la terre. Ayant quelques notions de chant, moindres pour la musique, instruit, mais encore sauvage et timide. Désire correspondre, quoiqu'il n'est pas littéraire, avec jeune fille instruite de 20 à 27 ans, brune aux yeux noirs de préférence, grandeur moyenne, assez jolie et au caractère ferme et aimable, cuisinière et économe. Appréciera davantage celle qui sait mettre en cannage les viandes et les légumes. Ne dédaignerait pas quelques talents d'agrément, comme le chant et la musique, mais désire, avant tout, qu'elle puisse se rendre utile dans les besognes féminines de la ferme.

Brunette rêveuse.—Fille de fermier, 20 ans, 5½ pds, cheveux bruns, teint clair, assez jolie, au dire de plusieurs. Aime beaucoup à rire—ce qu'elle tient de sa jeunesse;—l'aînée de la famille. Sait cuire et coudre, tricoter et broder et trouve des loisirs pour la lecture et la correspondance. Caractère sérieux et jovial. Aimerais un correspondant pour ami, tout d'abord; l'avenir décidera ensuite.

Idylle des bois.—Fille de meunier, 24 ans, distinguée et excellente ménagère. Cheveux châtain, teint rose et yeux bleus. Taille 5 pds 3 pcs. Désire correspondant distingué de 25 à 30 ans. (Vos noms et adresse s.v.p.).

Anselmaise.—Jeune fille instruite, 25 ans. Possède un peu d'art musical et chante assez bien aux beaux jours. Sait tout faire, spécialement de la bonne soupe, sans compter le reste. Assez d'aptitudes pour la couture. Possède ses qualités et défauts comme tout le monde, mais compte sur un correspondant, d'une trentaine d'années, instruit et aimant le beau, honnête et bon chrétien, sans être "bigot" et d'un caractère doux pour la guider, parce qu'elle est un peu maligne, sans être méchante. A pourtant bon cœur, sait consoler dans les épreuves, car elle a déjà beaucoup souffert elle-même. Ses yeux et cheveux sont bruns, son teint assez clair et sa taille élancée lui donne assez bonne apparence. "Ancienne jeune fille?" (Mais pas du tout à 25 ans).

Fleurette.—Fille unique, avec un frère, d'un fermier très riche. Possédant diplômes de français, anglais et de musique "Avec grande distinction" âgée de 19 ans, mais très sérieuse. Désire correspondre avec garçon sérieux, intelligent, ayant bon cœur et pratiquant bien sa religion. Bon travailleur aussi et ne faisant pas usage de boisson. Donnerait toute son affection à celui qui répondrait à son idéal.

Chaperon rouge.—Fille de fermier, 18 ans, chez son père, et aidant sa mère à tous les travaux du ménage: cuisine, couture, etc. Pratique la musique et le chant durant ses heures de loisir. Désire correspondant de 20 ans ou plus, d'excellente réputation, sobre, travailleur, assez instruit et n'aimant pas trop le "flirt". N'exige pas de lui la beauté mais un bon cœur. Chaperon rouge est plutôt de figure expressive.

Yvonne la brave.—Fille de cultivateur, brune au teint clair, ayant dépassé la trentaine, sans que cela y paraisse trop; bon caractère, très économe, sait très bien tenir une maison; cuisine, couture, broderie, etc. Désire correspondant dépassant la trentaine, garçon ou veuf sans enfant, un peu à l'aise et pas trop laid, très honnête, strictement sobre et aimant le travail. (Vos noms et adresse s.v.p.).

Le jardin canadien

Les premiers légumes

Les épinards, la laitue, les radis et les pois sont les premiers légumes à mûrir chaque année. En faisant usage pour chacune de ces espèces d'une variété hâtive, d'une régulière et d'une tardive, et même en semant ces trois variétés en même temps, il y a moyen d'allonger la saison, si on répète ces semences à chaque semaine pendant un mois. A l'heure qu'il est, votre laitue de cette année doit déjà germer dans vos boîtes ou vos couches chaudes, toute prête à être transplantée dès que la température vous le permettra. Plusieurs jardiniers ne cultivent plus maintenant que la laitue romaine.—Pourquoi? Parce que cette laitue pousse très droite, avec de longues feuilles qui enveloppent le cœur, et parce qu'elle blanchit d'elle-même. Pour aider la croissance des laitues, il n'est pas mauvais d'attacher avec une ficelle la tête de chaque plant. Il existe maintenant des variétés d'épinards qui peuvent croître indéfiniment sans jamais monter en graines, ce sont les Roi du Danemark et Nouvelle-Zélande.—Les oignons à conseiller sont les oignons blancs du Portugal de toute variété portant le nom Globe. Ces variétés peuvent être semées en graines et peuvent être employés verts ou pour faire des marinades.

Quelques fleurs annuelles faciles à cultiver

Même pour des personnes qui n'ont pas beaucoup de temps à leur disposition c'est facile d'avoir un parterre bien garni. Pour cela, il faut choisir des variétés de fleurs qui demandent peu de soins et qui poussent dans n'importe quelle terre; des variétés qui fleurissent en abondance et pendant longtemps. En somme il faudra surtout choisir des espèces très vivaces en ce sens qu'elles pousseront sans que l'on s'en occupe. Les fleurs qui remplissent le mieux ces conditions sont les mufleurs, les oeillets, les pavots, les pieds-d'alouettes annuels, les nasturtiums, les scabiosas, les solpiglossis et les zinnias.

Les arbres et arbrisseaux

Le printemps est le meilleur temps pour faire des plantations d'arbre à fruit ou d'ornementation, de rosiers, de vignes, etc. à condition qu'on plante très à bonne heure. Il ne faut pas attendre les vents chauds; mieux vaut planter dans la terre humide et encore boueuse. Ne laissez jamais les racines de vos plantes au grand air après réception si votre terrain n'est pas prêt; placez vos plants ou vos arbres à la fraîche, placez les racines dans une tranchée à l'abri de toute sécheresse. Pour planter ne craignez pas de faire le trou trop grand et donnez de l'espace aux racines. Plantez assez profondément et arrosez les premiers jours, vos nouvelles plantations.

Un pionnier dans le commerce

Les méthodes de vente anciennes et nouvelles feront l'objet de la discussion au Congrès Mondial d'Aviculture tenu à Londres en juillet. C'est là un champ dans lequel le Canada prendra une part importante, car les méthodes de vente pour les oeufs et les volailles qui fonctionnent au Canada sont bien supérieures à toutes celles qui ont cours dans les autres pays.

Le système canadien de classement des oeufs et des volailles est le seul jusqu'ici qui rapporte au producteur tout l'avantage de la prime obtenue sur les produits classés. Le fait le plus intéressant au sujet du système de classement c'est qu'il fonctionne actuellement sur une base volontaire en ce qui concerne les oeufs dans six des neuf provinces, et qu'il entre rapidement en faveur sur tous les points du Canada en ce qui concerne les volailles habillées.

L'Angleterre a un certain système de triage pour ses oeufs; le Danemark applique le système coopératif; la Pologne s'achemine vers le classement; le Nord de l'Irlande et l'Etat Libre de l'Irlande, comme l'Angleterre, appliquent maintenant un vague système de classement; aux Etats-Unis les commerçants prennent un nouvel intérêt dans le classement des oeufs allant sur le marché, mais aucun de ces pays n'a encore fait bénéficier le producteur de l'avantage du classement comme on l'a fait au Canada.

Le succès du système canadien sera un sujet du plus haut intérêt, de même que les histoires du coquetier et du colporteur; le premier continue à opérer dans les districts reculés du pays de Galles et le dernier dans les districts lointains des Etats-Unis et dans quelques parties du Canada. Dans la campagne du pays de Galles on trouve encore le coquetier, allant de ferme en ferme, ramassant des oeufs pour les revendre sur le marché, marchandant avec la fermière pour un écart de prix d'un sou ou d'un demi-sou. Sur ce continent le colporteur passe avec sa voiture, rassemble les oeufs pour les vendre au marchand de la campagne lequel, à son tour, les vend au marchand de gros, qui les vend au détaillant, lequel les vend au consommateur.

L'histoire du classement réglementé et le retour de la prime au producteur que le Canada pourra raconter sera certainement l'un des sujets des plus intéressants des conférences du Congrès.

POUSSINS VIGOUREUX

Proviennent de troupeaux sélectionnés suivant les recommandations des aviculteurs du gouvernement. La grosseur, la vigueur et la production déterminent le choix de chaque achat.

On n'obtiendra que de gros oeufs de nos Leghorns Blanches, Plymouth Rock Barrées et Blanches, Wyandottes Blanches et Rhode Island Rouges. Des bactériologistes de renom font subir à nos troupeaux l'épreuve du sang.

Rocks Standard, \$17.00 le cent. Leghorns Blanches, .01 sou de moins par sujet. Leghorns Blanches, grade A, \$12.00 le cent.

Demandez notre liste complète de prix. Nous garantissons 100% vivant à l'arrivée.

BRAY CHICK HATCHERY

35 Clayburn Ave.,

St. Catharines, Ont.

Le testament d'un journaliste

—Voyons, voyons! dit Saint-Pierre à un mortel avec lequel il discutait complaisamment, il n'en est pas moins vrai que, tout à l'heure, quand je t'ai demandé ton nom, tu m'en as donné un qui n'est pas le tien.

—Mon Dieu! objecta l'autre, c'est vrai et ce n'est pas vrai.

—En voilà une réponse! Tu n'es pas Normand, cependant!

—Je vous en supplie, grand saint, laissez-moi m'expliquer.

—Parle.

—Je vous ai dit que j'étais journaliste. Quand j'ai débuté, je signais mes articles de mon vrai nom: Dubois. Or, vous savez que les Dubois et les Dupont sont aussi nombreux chez les catholiques que les Lévy et les Cohen chez les Israélites!

—Oui, et ce n'est pas peu dire.

—Je n'avais pas signé quatre de mes articles "Dubois" que, très spirituellement, mes confrères ajoutaient "dont on fait les flutes". Agacé, j'ai pris alors le pseudonyme de Caton que j'ai conservé toute ma vie, si bien que, lorsque vous m'avez demandé mon nom, je vous ai donné celui-ci. Mais, vous-même, grand saint, est-ce que vous vous appelez bien Pierre?

—Que veux-tu dire? fit saint Pierre, étonné.

—Votre vrai nom n'est-il pas Simon et n'est-ce pas Jésus-Christ qui vous a dit un jour: "tu t'appelleras désormais Céphas, c'est-à-dire Pierre."

—C'est, ma foi, vrai, mais, il y a longtemps de cela, que je n'y pensais plus.

—Vous voyez bien... Alors, vous me pardonnez?

—Ton nom, oui, mais, ta profession, c'est autre chose. Mettre du matin au soir du noir sur du blanc, noircir du papier très souvent avec des mensonges, ce n'est pas un joli métier! De mon temps, il y avait des scribes, mais pas de journalistes et l'on ne s'en portait pas plus mal pour cela.

—Pardon! fit un ange en remettant à saint Pierre un papier qui venait de tomber de la poche de M. Dubois.

—Sapristi! fit celui-ci, mon testament!

—Ton testament ici! Que vont dire tes héritiers?

—Oh! ce n'est pas cela qui les aurait enrichis. Lisez plutôt, grand saint.

Ma plume

O, ma plume, fidèle compagne de toute une vie, laisse-moi avant que l'âge ou la maladie me paralyse, te dire tout mon amour.

* * *

Tu n'as connu, ni les superbes envolées d'un Hugo, ni les lancinantes ivresses d'un Lamartine, mais tu es restée sincère, ô, ma chère plume, chantant Dieu et la liberté.

* * *

Tu t'es ri de l'orgueil des grands et de l'insolence des parvenus, mais tu t'es donnée aux humbles et aux opprimés, ô, ma brave plume, réclamant pour eux plus de justice et de charité.

* * *

Ni l'or du riche, ni les hochets des gouvernants ne t'ont tentée; tu n'as pas été vénale, ô, mon honnête plume; tu as seulement parlé de dévouement et de bonté.

* * *

Si parfois, tu t'es faite bien acérée, ça été pour flageller la cupidité et l'égoïs-

me, mais tu as mêlé tes larmes, ô, ma vaillante plume, à celles des pauvres et des affligés.

* * *

Aussi, je veux qu'une main amie te dépose avec moi dans la tombe. Sous les grands arbres du cimetière, nous poursuivrons tous deux, ô, ma bien aimée plume, nos beaux rêves d'espérance et d'amour.

* * *

Et, quand au jour du Jugement, je paraîtrai devant l'Eternel, tu seras, je le crois, ô, mon adorée plume, le talisman sacré qu'accueillera avec son doux sourire le divin crucifié du Golgotha.

* * *

—Ce n'est pas mal, fit saint Pierre, en repliant le feuillet, mais, entre dire et faire, il y a loin: voyons donc tes papiers.

Quand il eut parcouru les notes inscrites sur son grand livre:

—Rien à te reprocher; va parmi les élus où tu ne trouveras pas, d'ailleurs, beaucoup de confrères. Vous n'êtes généralement pas, en effet, des oiseaux de Paradis.

OSVALD LEROY

La bonne fermière et les industries domestiques dans nos campagnes

Avec les premières fleurs du printemps apparaît la revue des ménagères et des fermières, qui traite d'éducation familiale, d'économie domestique, d'agriculture féminine, de sociologie et de littérature.

Le dernier numéro publie de beaux articles sur "La famille heureuse" par Alphonse Désilets, les "Industries domestiques" par Rolande S.-Désilets, "Le blanchissage" par Marie-Elise Ruest, "Du bon beurre" par Catherine Bérubé, "A Saint-Jacques l'Achigan" par l'abbé Honorius Bois, "Savoir plus pour aimer mieux" par Marie Dupuis, "Pour embellir nos demeures" par Edelwiss O'Brien, "Attirer et protéger nos oiseaux" par Paul Bergeron, "La leçon des mœurs contemporaines" de Paul Gaultier, et deux poésies d'actualité par Nérée Beauchemin et François Coppé. De plus on y trouve les échos des activités des cercles de fermières et des écoles ménagères ainsi que divers renseignements utiles.

L'abonnement à "La Bonne Fermière" n'est que de 50 sous par année. On s'abonne à l'administration Casier postal 19, Faubourg Saint-Jean, Québec.

Mondanités

Ça y est!... dans l'écho sur la réception des Huntel, les Machin, les Chose... sont cités et nous encore dans les "et coetera"!...

* * *

Au restaurant

—Eh quoi!... garçon, ça fait plus de dix minutes que j'attends mon vin vieux.

—Chut! Monsieur, pendant ce temps-là, il vieillit encore un peu.

La bague du père

*Un père à ses trois fils partagea tous ses biens,
Ne gardant qu'une bague en rubis.—"Je retiens
Cette bague, dit-il, pour faire présent d'elle
A qui de vous fera l'action la plus belle.*

*Partez. Mais à Noël, autour de l'âtre assis,
Vous reviendrez goûter de merveilleux récits."
Ils partirent, joyeux, pour la grande tournée,
Et revinrent, tous trois, à l'époque ordonnée.*

*Le premier dit: "Un riche étranger, en chemin,
Me remit un sac d'or, sans reçu de ma main.
Il mourut. J'aurais pu, faute d'aucune preuve,
Garder tout... J'ai rendu le sac d'or à sa veuve."*

*Le père répondit: "Faisant cela, tu fis
Une bonne action; mais ce n'était, mon fils,
Qu'un devoir rigoureux de rendre cette somme:
Garder le bien d'un autre est d'un malhonnête homme".*

*"Un jour, dit le second, que je passais devant
Un très grand lac, je vis s'y noyer un enfant;
Je m'y jetai, plus prompt que la foudre qui tombe,
Et je le retirai, sain et sauf, de sa tombe".*

*"Ton action, mon fils, est très louable aussi,
Dit le père, c'est vrai; mais tu n'as fait ainsi
Que suivre la leçon du Maître à ses apôtres:
"Secourez-vous, en tout péril, les uns les autres".*

*Le dernier dit: "Un soir, j'ai vu mon ennemi
Au bord d'un précipice, et tout seul endormi.
Au moindre mouvement, il roulait dans l'abîme,
Je le sauvai, dussè-je, après, être sa victime".*

*"Mon cher fils, répondit le père, embrasse-moi,
Et donne-moi ta main, car la bague est à toi:
Servir ses ennemis est la vertu suprême;
C'est le bien pour le mal, c'est imiter Dieu même!"*

Emile DESCHAMPS

PRIME GRATIS

Vendez 15 livrets d'aiguilles "La Madone" d'un côté et de l'autre "St-Jean-Baptiste", au prix de 25 cts chacun, et gagnez ce joli bracelet de Sainte-Thérèse, forme montre-bracelet, joli fini en métal.



Chaque livret contient 50 aiguilles, assorties en grandeurs et en grosseurs; ces aiguilles ont été trempées dans l'acier et spécialement éprouvées pour l'usage de la maison; un livret est indispensable dans chaque famille.

RELIGIOUS SUPPLIES LIMITED

4485 De La Roche, Montréal, P. Q. CANADA.

Nom Adresse

Village Comté

Dow



Old Stock Ale
Murie à point

Prime par la
Force et par
la
Qualité

Consultations légales

Données par l'avisur légal de l'U.C.C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous—Consultations Légales." On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Clôture de ligne

QUESTION.—Mon voisin a clos un bout de clôture de ligne en broche, a-t-il le droit de mettre de la broche dans une ligne?—Un qui veut s'instruire.

REPONSE.—"Oui".

Proposeur de résolution

QUESTION 1.—Si un contribuable demande les qualifications d'un conseiller au cours d'une séance régulière du conseil; les conseillers ont décidé de les lui faire produire mais aucun n'a proposé ni secondé la résolution, que le Secrétaire a rédigée à son bureau en y ajoutant de lui-même le nom d'un proposeur et d'un secondé.

2.—Même procédure quand il s'est agi de faire une résolution afin d'envoyer un règlement d'emprunt pour étude au sous-ministre des affaires municipales, qui étant faites par les aviseurs légaux de ce département, lesquels probablement chargeront leurs honoraires. Si à la séance subséquente, les conseillers, proposeur et secondé ne portent pas objection à la signature du dit procès-verbal, est-ce que cette résolution peut-être attaquée en cour comme étant nulle, par un contribuable avec témoins à l'appui, et dans quel délai?

3.—Est-ce que cette façon de procéder de la part du conseil est légale? Faut-il que le proposeur et le secondé se prononcent explicitement durant la séance du conseil?

4.—Est-ce qu'après l'article 716 du code municipal, un avis mentionnant une limite de trente jours est nulle quand 20 jours seulement est prévu par le dit article. Est-ce que le même avis peut mentionner séparément le taux de la répartition générale et spéciale ou s'il faut deux avis; l'un pour chaque répartition ou autrement dit, pour chaque rôle de perception.—M. B. G.

REPONSE 1.—Il faut que la mise-en-demeure soit faite par écrit; la résolution n'est pas obligatoire, puisqu'il ne s'agit que d'une procédure à faire après la mise-en-demeure.

2.—Si un procès verbal d'assemblée relate qu'une résolution a été proposée par un tel et secondé par un autre, alors que ceci n'est pas exact, il y a lieu à prendre une action pour faire déclarer faux ce procès-verbal de séance; naturellement, il n'y a aucun délai spécifique, il faut plutôt agir le plus tôt possible.

Lors de la lecture du procès-verbal de cette assemblée, si le proposeur et le secondé sont présents et qu'ils ne s'objectent pas, je crois qu'il y aurait lieu à conclure qu'ils ont ratifié une telle proposition et s'il n'y a pas de préjudice, il serait peut-être difficile de s'en plaindre.

3.—Cette façon de procéder est illégale.

4.—Il fallait deux avis distincts. L'erreur entre 20 et 30 jours ne me paraît pas préjudiciable puisqu'il s'agit d'un délai de paiement.

Routes

QUESTION.—Nous sommes cinq propriétaires dans un petit rang entre deux paroisses. Nous avons une route pour communiquer les deux paroisses qui passent dans notre rang et c'est nous qui sommes obligés à tous les soins de cette route à part de nos chemins de front. Je vous demande si nous pouvons la faire mettre aux charges de la paroisse?—F. F.

REPONSE.—Les chemins, les ponts et les cours d'eau municipaux sont locaux ou de comté.

Les chemins, ponts et cours d'eau locaux sont ceux qui sont situés tout entier dans une seule municipalité locale.

Les chemins, ponts et cours d'eau de comté sont ceux qui sont situés entre deux municipalités locales, ou partie dans une municipalité locale et partie dans une autre, ou qui traversent ou séparent deux municipalités locales ou plus.

Le mot chemin comprend les routes. Les travaux d'entretien sur les routes qui conduisent d'un rang à un autre sont faits par les propriétaires ou occupants des biens-fonds imposables compris dans le rang auquel ces routes conduisent d'un rang plus ancien.

Tous les travaux sur les routes qui conduisent exclusivement à un passage d'eau ou à un pont de péage sont faits par le propriétaire ou l'occupant de tel passage d'eau ou pont de péage.

Sur toute autre route, les travaux sont faits aux frais de la corporation de la municipalité.

Le conseil de comté par des raisons d'équité a le droit si c'est une route de comté, de la déclarer route locale et vice-versa. Comme vous le voyez, il s'agit d'établir que c'est une route de comté, d'examiner le procès-verbal qui la régit, et le faire amender s'il y a injustice ou illégalité.

Pigeons

QUESTION.—Existe-t-il des lois provinciales ou fédérales de protection pour les pigeons domestiques qui ne sont pas élevés en captivité, en volière? Auriez-vous l'obligeance de les citer?—Carneaux.

Code civil

REPONSE.—Les pigeons, lapins, poissons, qui passent dans un autre colombier, garenne ou étang, deviennent la propriété de celui à qui appartiennent ces colombiers, garennes ou étangs, pourvu qu'ils n'y aient pas été attirés par fraude et artifice.

Il en est autrement des pigeons d'une volière, des lapins d'un clapier et des poissons d'un réservoir. Ceux-ci sont meubles et appartiennent au propriétaire parce qu'il en a acquis la propriété et non par accession. Le propriétaire peut les revendiquer partout où il les trouve, sauf bien entendu à prouver son droit de propriété.

Code criminel

Toute créature domestique vivante, qu'elle soit naturellement domestique ou naturellement sauvage et apprivoisée, peut faire l'objet d'un vol; mais les pigeons domestiques ne peuvent être l'objet d'un vol que tant qu'ils sont dans un pigeonnier ou sur le terrain de leur propriétaire.

Quiconque vole un chien, un oiseau, ou quelque autre animal ordinairement gardé en état de servitude ou pour des besoins domestiques, ou dans un but légitime de profit ou d'intérêt, si la valeur de la propriété volée excède vingt dollars, est coupable d'un acte criminel et passible d'une amende n'excédant pas cinquante dollars en sus de la valeur de la chose volée, ou de deux ans d'emprisonnement, ou des deux peines; et si, la valeur de la propriété volée n'excède pas vingt dollars, est coupable d'une infraction et passible, sur conviction par voie sommaire, d'une amende n'excédant ou d'un mois d'emprisonnement avec pas vingt dollars, en sus de cette valeur, travail forcé.

Quiconque, après avoir déjà été convaincu d'une infraction sous le présent article est convaincu, par voie sommaire, d'une autre infraction sous ce même article, est passible de trois mois d'emprisonnement avec travail forcé.

Quiconque, illégalement et de propos délibéré, tue, blesse ou vole une colombe de propriété privée ou un pigeon domestique, dans des circonstances qui ne constituent pas un vol, est coupable d'infraction et, sur plainte portée par le propriétaire, est passible sur conviction par voie sommaire, d'une amende n'excédant pas dix dollars, en sus de la valeur du volatile.

Contrat de billots

QUESTION.—Voilà trois ans, je pris une job de bois de billots. J'avais 500 milles billots et durant l'hiver, j'ai appelé le grand jobber à plusieurs reprises et je lui disais que je runnais en dessous, que cela ne pouvait pas faire. Il me répondait en me disant, qu'il fallait bien que ça marche pareil, et aux règlements, j'ai arrivé \$900.00 en dessous, après avoir passé tout l'hiver, 3 chevaux, 2 hommes et ma femme à la cuisine, et je n'ai point eu d'argent de l'hiver et après le règlement des hommes, je lui ai tout remis ce qui restait. Voulez-vous me dire maintenant s'il a droit à quelque chose?—Une réponse.

REPONSE.—Si vous avez contracté le lot de billots à un prix fixe par mille, vous devez avoir un contrat écrit, et dans ce cas, vous portez la responsabilité de votre contrat. S'il en est ainsi, cependant, c'était à vous de fixer le prix d'engagement des hommes ainsi que les autres dépenses. En un mot, c'était à vous d'administrer votre entreprise de façon à réaliser un profit.

Si vous n'avez pas de contrat, alors vous n'étiez qu'un simple contremaître; et vous ne devez rien à votre jobber; au contraire c'est lui qui vous devrait votre salaire et celui de votre femme.

Partage des biens laissés "ab intestat".

QUESTION.—J'ai acheté une terre, au printemps, il y a trois ans. J'ai donné un certain montant comptant et le reste étant par paiements, chaque année, sans intérêt.

Un mois et demi après avoir acheté ce terrain, je me suis marié et ma femme avait des droits maternel qui lui revenaient. Mais comme elle n'était pas en âge, son père lui a donné seulement que l'année suivante, un an après notre mariage.

Nous n'avons seulement qu'un enfant. Si ma femme mourait sans arrangement, comment se ferait le partage, vu que nous sommes mariés en communauté de biens?—Un abonné.

REPONSE.—Vous ne le dites pas, mais je suppose que l'argent que votre femme a reçu personnellement a été mis à la disposition de la communauté, soit en acompte sur le prix de vente ou sur les améliorations ou dépenses faites pour le profit de la communauté.

Actuellement, si votre femme mourait, sans testament, vous auriez le choix sur 2 propositions:

1.—Soit accepter la communauté et alors vous avez droit à la moitié de tout ce que vous possédez, moins l'argent que votre femme a reçu de son père, que l'on appelle un propre, et qui devrait être remis à la succession de votre femme et déduit de la communauté; dans ce cas, l'enfant hérite des propres de la mère et de l'autre moitié de la communauté;

2.—Vous pourriez renoncer à la communauté et dans ce cas, vous devenez un héritier de votre femme pour un tiers et votre enfant pour deux tiers. La succession de votre femme se compose alors de tous les biens de la communauté y compris son propre.

Ventes de terrain

QUESTION.—Le contrat à une clause qui dit:

Laquelle, par les présentes, vend, cède, quitte, délaisse, et transporte, dès maintenant et à toujours, avec toutes les garanties ordinaires et de droits à etc.

Une autre clause dit:

Pour par les dits acquéreurs, leurs représentants et ayant cause, en jouir, faire et disposer comme bon leur semblera et connu de chose leur appartenant à compter de ce jour.

Relevant le dit terrain du domaine de la couronne, à laquelle les acquéreurs devront payer tout ce qui peut lui être encore dû sur le prix du fonds.

C'est une veuve qui a vendu ce terrain et elle est morte et a laissé ses droits à son garçon. Aujourd'hui, une compagnie tire sa ligne de séparation et enlève tout ce terrain. Ai-je droit contre le garçon et que dois-je faire?—Un ami de la terre.

REPONSE.—Si vous êtes évincé de votre terrain par un bornage légal, vous avez droit de recours contre votre vendeur et si votre vendeur est mort, contre ses héritiers qui ont accepté sa succession.

Vous avez droit de réclamer du vendeur la restitution du prix que vous avez payé; si la chose vendue se trouve augmentée de valeur, le vendeur ou ses héritiers sont obligés de vous payer ce qu'elle vaut au-dessus du prix de la vente.

De plus, le vendeur est tenu de rembourser ou de faire rembourser à l'acheteur toutes les réparations et améliorations utiles qu'il a faites sur la chose vendue, suivant leur valeur. Si vous n'êtes évincé que d'une partie de la chose et que cette partie soit néanmoins de telle conséquence, relativement au tout que vous n'auriez point acheté sans cette partie, vous avez droit de faire rescinder votre contrat de vente et à des dommages.

Si, dans le cas d'éviction de partie de la chose la vente n'est pas rescindée, vous avez droit de réclamer du vendeur la valeur de la partie dont il est évincé proportionnellement au prix total, et aussi les dommages-intérêts à être évalués suivant l'accroissement de valeur de la chose la vente n'est pas rescindée.

Sur 1/2 arpent l'Ecole d'Agriculture de Rimouski a récolté 27 minots de patates de plus en ajoutant 200 lbs de muriate de potasse à une fumure à l'arpent de 20 tonnes de fumier et 500 lbs de 5-8-7. Le profit net a dépassé 200%.

ÉPARGNEZ 5%

Nous accordons un escompte privilégié de 5% aux membres en règle de l'U.C.C. pour toute commande de \$25.-00 et plus.

Deux ou plusieurs membres peuvent commander ensemble afin de profiter de cet avantage.

Aucun escompte pour les commandes de moins de \$25.00.

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

Le marché de la dernière heure

Dernière correction; mardi, 1.00 p.m.

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

PORCS les 100 lbs	
Porc à bacon (select) 180 à 200 lbs	13.00 à 13.25
	prime de 1.00
Porc à bacon, 160 à 230 lbs	13.00 à 13.25
Porc à boucherie	13.00 à 13.25
	coupe de 0.50
Porc à boucherie	13.00 à 13.25
120 à 160 lbs	13.00 à 13.25
	coupe de 1.00
Porc lourd, 220 à 270 lbs	13.00 à 13.25
	coupe de 2.00
Extra lourd, 220 et plus	13.00 à 13.25
	coupe de 3.00
Truie No 1, 350 ou moins	10.00 à 10.50
Truie No 2, 350 et plus	9.50 à 10.00
BOUVILLONS la livre	
Choix	.10 à .11
Bon	.09½ à .10
Moyen	.08 à .08½
Commun	.06 à .07
Commun (légers)	.05 à .06
VACHES la livre	
Choix	.07½ à .08
Bon	.07 à .07½
Moyen	.06 à .06¾
Commun	.05 à .05½
Très commun	.03 à .04
TAURES la livre	
Choix	.09½ à .10
Bon	.08½ à .09
Moyen	.07½ à .08
Commun	.06 à .07
TAUREAUX la livre	
Choix	.07½ à .08
Bon	.06½ à .07¼
Moyen	.06 à .06½
Commun	.05 à .05½
Très commun	.04½ à .05
TAURAILLES .05 à .05½	
VEAUX DE LAIT la livre	
Choix	.08 à .09
Bon	.06½ à .07½
Moyen	.05 à .06
Commun	.04½ à .05
VEAUX DE CHAMPS la livre	
Bon	.05 à .05½
Moyen	.04½ à .05
Commun	.04 à .04½
AGNEAUX DU PRINTEMPS Chacun	
Choix	9.00 à \$10.00
Bon	7.00 à 8.00
Moyen	6.00 à 7.00
Commun	4.00 à 6.00
MOUTONS la livre	
Bon	.07 à .07½
Moyen	.06 à .07
Commun	.05 à .06

Animaux abattus

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT la livre	
Choix	0.11
No 1	0.10
No 2	0.09
No 3	0.08
No 4	0.07
PORC FRAIS la livre	
No 1 (90 à 140 lbs)	0.17
No 2 (140 à 175 lbs)	0.16
No 3 (175 à 225 lbs)	0.15

BEURRE

Les consignations reçues la semaine finissant le 3 mai ont été vendues.

No 1 pasteurisé	la livre	0.31
No 2 pasteurisé		0.30¼

Le Marché a faibli dans les derniers jours de la semaine dernière. Les ventes ont été faites à 29½ sous pour le No 1 pasteurisé. Le Beurre de la Nouvelle-Zélande s'est offert à ce prix pour livraison en juillet.

FROMAGE

Les consignations reçues la semaine finissant le 3 mai ont été vendues.

No 1 coloré	la livre	0.16¼
No 2 coloré		0.16

Ce marché a aussi faibli quelque peu durant le cours de la semaine dernière. Le Marché anglais ne paraît pas actif et peu anxieux d'avoir nos fromages d'étable.

OEUFS

Frais extras	la doz.	0.32
Frais premiers		0.29
Frais seconds		0.27

MIEL BLANC

Chaudière de 2½ lbs	la livre	0.09½
Chaudière de 30 lbs		0.08½

MIEL EN GATEAUX

Blanc No 1	la livre	0.17
Ambré No 1		0.15
Brun No 1		0.13

SIROP D'ERABLE

	1.65
--	------

POIS

Importés	le minot	2.90
----------	----------	------

FEVES

Sélectionnées à la main	le minot	2.60
-------------------------	----------	------

PAILLE

De blé, d'avoine	au char, la tonne	7.50 à 8.50
------------------	-------------------	-------------

FOIN

De Mil	au char, la tonne	11.50 à 13.00
--------	-------------------	---------------

PEAUX

De Tréfle	la livre	11.00 à 12.00
-----------	----------	---------------

PEAUX

Mêlé	la livre	9.00 à 11.00
------	----------	--------------

PEAUX

Peaux de boeufs	la livre	0.08½
-----------------	----------	-------

PEAUX

(moins de 48 lbs)	la livre	0.06½
-------------------	----------	-------

PEAUX

(plus de 48 lbs)	la livre	0.05
------------------	----------	------

PEAUX

Peaux d'agneaux (la peau)	3.00 à 3.50
---------------------------	-------------

PEAUX

Peaux de chevaux (la peau)	0.14
----------------------------	------

LAINE

Blanche non lavée	la livre	0.15
-------------------	----------	------

LAINE

Intermédiaire	la livre	0.13
---------------	----------	------

LAINE

Intermédiaire commune	la livre	0.12
-----------------------	----------	------

LAINE

Commune	la livre	0.10
---------	----------	------

LAINE

Grossière	la livre	0.08
-----------	----------	------

LAINE

Grise et noire	la livre	0.08
----------------	----------	------

LAINE

Endommagée	la livre	0.08
------------	----------	------

LAINE

Blanche lavée	la livre	0.24
---------------	----------	------

LAINE

Intermédiaire	la livre	0.21
---------------	----------	------

LAINE

Grossière	la livre	0.15
-----------	----------	------

LAINE

Noire	la livre	0.15
-------	----------	------

POMMES DE TERRE

(f.a.b. Montréal)	Par 90 lbs	
-------------------	------------	--

POMMES DE TERRE

Montagnes Vertes No 1	Par 90 lbs	\$1.75
-----------------------	------------	--------

POMMES DE TERRE

(claires, nettes)	Par 90 lbs	\$1.75
-------------------	------------	--------

POMMES DE TERRE

Patates Québec (blanches, unies)	Par 90 lbs	1.70
----------------------------------	------------	------

POMMES DE TERRE

Patates Québec (rouges)	Par 90 lbs	1.50
-------------------------	------------	------

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

POISSONS FRAIS la livre	SEL le sac	
Saumon B. C.	Fin (sac de 200 lbs)	1.95
Maquereau	Gros (sac de 140 lbs)	1.25
Homard vivant	En pierre (sac de 100 lbs)	1.50
Morue en tranche	ALIMENTS A BETAAIL la tonne	
Haddock	Son	33.25
Doré	Gru rouge	34.25
Truites des lacs	Middlings	36.25
Huitres No 1 en boîte	Scalpus d'avoine	35.00
(le gallon)	Farine de viande cuvée	35.00
POISSONS FUMES la livre	Ecaillés d'huitres	23.00
Filet Niobé	Gravier	20.00
Kippers 40's	Farine fourragère	50.00
Hareng Boneless ½	Gluten	55.00
Kippers Boneless 12 lbs	Blé à engrais le minot	
POISSONS SALES la livre	Blé à engrais No 1	0.83
Morue Skinless ½	Avoine à engrais No 1	0.57
Morue skinless, petite boîte de 30 lbs désossés en bandes	Orge Can. Ouest No 3	0.60
Morue grosse	Mais argentin	0.91
Morue petite	GRAIN MOULU le sac de 98 lbs	
FARINE DE PAIN au char, le baril, en sacs	Blé-d'Inde moulu	2.00
Première patente	Blé-d'Inde cassé	2.00
Deuxième patente	TOURTEAUX la tonne	
Forté à boulanger	De lin	55.00
	De coton	55.00
	Drèches de brasserie	32.00
	Drèches de distillerie	32.00

Grains de semence

POMES DE TERRE	MIL	
Irish Cobbler certifiées No 2	Mil No 1	13.00
Montagnes Vertes inspectées	Mil No 2	12.00
No 1, N.B.	Mil No 3	10.75
Irish Cobbler inspectées	HARICOTS Par minot	
No 1, I.P.E.	Blanc de champ	7.00
Autres variétés fournies sur demande	Marrowfat blanc	9.00
MAIS	SARRASIN	
Variétés cornées	Japonais	1.50
Compton	Argenti	1.40
Long Fellow	POIS	
Dakota Nord	Bouton noir de McKay	3.50
Sanford	Marrowfat blanc	3.50
King Phillip	Bleu Fantaisie du Canada	4.25
Dent de cheval	Beauté du Canada	3.50
Bailey	Vigne dorée	3.00
Fureka blanc	Prince Albert	3.00
Leaming sélectionné	Petits Pois des Champs	3.00
Wisconsin No 7	GRAINES DIVERSES	
Maïs fourrager	Seigle de Printemps	2.00
Jaune à tête blanche	Graine de Lin	4.60
Leaming	BLE DE SEMENCE	
Rafle rouge	Fife Rouge	2.20
Blanc du Sud	Fife Blanc	2.25
Stowell Vert (sucré) par 100 livres	Marquis Enregistré	2.80
ORGE	Marquis	2.10
Mandehourie 6 rangs	Russe Blanc	2.50
C.A.C. No 21 enregistré	LENTILLES Au minot	
O.A.C. No 21 enregistré	Commune	\$5.00
TREFLE Par 100 lbs	NAVETTE NAIN D'ESSEX (Par 100 lbs)	\$12.00
Tréfle rouge demi-hâtif ou hâtif	MILLET	
choix No 1	De Hongrie	6.25
choix No 2	Commun	6.50
choix No 3	Doré	7.25
Tréfle Mammoth No 1	Du Japon	9.50
Tréfle Mammoth No 2	De Sibérie	7.00
Tréfle Mammoth No 3	<i>Les prix pour avoine seront fournis sur demande</i>	
Tréfle Alsike No 1	MARCHANDISES AU COMPTANT.	
Tréfle Alsike No 2	—Tous les prix cotés dans la présente	
Tréfle Alsike No 3	liste représentent le cours actuel et sont	
Tréfle blanc No 1	sujeux à changer sans avis. Nos clients	
Tréfle blanc No 2	peuvent compter recevoir nos envois au	
Tréfle blanc No 3	plus bas prix courant au moment de la	
TREFLE par 100 lbs	réception des commandes.	
Mélange de tréfle blanc et d'alsike	CONDITIONS D'ENVOI. —Nos envois	
No 1	étant PAYABLES A L'AVANCE, une	
No 2	remise doit accompagner toutes les com-	
No 3	mandes et être suffisante pour couvrir	
LUZERNE	le prix des sacs ou poches.	
Luzerne No 1	SACS. —Les poches en coton de bonne	
Luzerne No 2	qualité contenant les graines, 50c. cha-	
Luzerne Grimm No 1	cune; 2e qualité, 45c. chacune; 3me qua-	
Luzerne Grimm No 2	lité, 40c. chacune; jute 25c. chacune.	
Méillot blanc (tréfle d'odeur)		
No 1		
No 2		
Méillot jaune (tréfle d'odeur)		
No 1		
No 2		
Mélange de mil et de tréfle Alsike		
No 1		
No 2		
No 3		

A VENDRE

PETITES ANNONCES.—Tariff: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre insertions consécutives une réduction de 20% est consentie.

JEUNES COCHONS Chester blancs enregistrés, prix: \$10.00. S'adresser: J. Alb. Côté, L'Avenir, (Drummond).

TAUREAUX AYRSHIRES, bon choix, huit nés au printemps et trois d'un an. Mères certifiées, père enregistré supérieur, troupeaux accredités. Prix raisonnables. S'adresser: M. Jacques Rousseau, Gould, (Compton).

OEUF DE DINDES BRANZES provenant de race pure à 0.25 sous l'oeuf. S'adresser: Adéland Audet, St-Anselme, R. R. No 2 (Dorchester).

Une bonne place

— Je suis contente de ma nouvelle place... presque pas de ménage à faire... on n'enlève même pas la poussière!

— Comment ça?

Eh ouï!... Je suis chez un antiquaire!

* * *

Bureau de placement

— Dites, Monsieur le directeur de placement, vous n'avez pas une bonne de disponible?

— En ce moment, il y a pénurie!

— Pénurie! Bon, envoyez-la...

Guerre aux moustiques

Les oeufs des moustiques qui sont restés sous une couverture de neige dans les endroits bas depuis l'été dernier, éclosent aujourd'hui dans les flaques d'eau résultant de la fonte des accumulations de neige et de glace, et donnent naissance aux petites larves qui formeront bientôt les hordes affamées qui constituent un fléau pour l'homme et les bestiaux dans bien des localités. On conseille aux autorités municipales et à tous ceux qui se proposent de combattre ces insectes de se préparer immédiatement à appliquer les moyens de traitement nécessaires. On pourra se procurer des renseignements complets sur ce sujet en s'adressant à l'Entomologiste du Dominion, Division de l'Entomologie.

Chez le marchand de tableaux

— C'est pour un cadeau de noces, quel tableau me conseillez-vous d'acheter?

— Tenez, celui-ci conviendra très bien: il est intitulé "avant l'orage"!

* * *

Au tribunal

Le juge.— Pourquoi avez-vous cassé une bouteille vide sur la tête du plaignant?

Dupoivrot.— Non mais, dites-donc, vous pensez pas que j'allais en casser une pleine? ...

La potasse produit de grosses patates, prévient la verse du grain, hâte la maturité, donne un grain pesant, aide à la prise du trèfle, augmente les rendements, est bon marché.

Choses et autres

(Suite de la page 403)

demandes au Bureau Central de l'U.C.C. ou au Ministère de la Voirie que si leurs bâtisses sont situées dans les limites que nous venons d'indiquer. Autrement, leur démarche sera inutile.

En terminant...

Nous dirons que notre organisation fait des progrès de jour en jour. De nouveaux cercles se forment et des déclarations de fondation de syndicats nous parviennent de façon assez régulière. Nos activités financières prennent également de l'envergure et il semble que la présente année soit absolument fructueuse pour notre grande Association. Ne faut-il pas voir là un signe des temps?

ROBERT RAYNAULD.

Cultivateurs! Profitez des bas prix actuels des graines pour placer vos commandes.

Vous augmenterez votre rendement de lait en faisant usage des rations balancées AVARD

Spécialité: Grains et Graines de Semence

Grains et Graines de Semence vendus selon la Loi de Contrôle des Semences. Je ne garantis pas la récolte.

Toujours en mains tous les accessoires pour aviculture

Demandez les farines—FIVE ROSES, HARVEST QUEEN

TANCRÈDE AVARD

Farine, Grains, Provisions

Manufacturier de Rations Balancées pour tous les besoins de la ferme

34-36 Rue Henderson, Québec

Téléphone: Bureau 2-8651-2-0118 Résidence [T. Avard 2-6386
A. Gravel 2-8399]



COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U.C.C.

Il est à votre service, Cultivateurs de la Province, pour:

(a) La vente de votre fromage et de votre beurre;

Adressez vos consignations à:

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.,
Montreal Rail & Water Terminals,
rue Craig, Montréal.

Toutes ventes opérées sur base de commission seulement.

ESSAYEZ NOTRE SYSTEME:
VOUS EN SEREZ SATISFAITS

(b) La vente de votre bétail vivant:

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.
Abattoirs de l'Est
4499, rue Iberville, Montréal.
M. J. A. Paquette, Gérant

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.
Abattoirs de l'Ouest,
Montreal Stock Yards,
Pointe St-Charles, Montréal.
M. Ern. Bonneau, Gérant.

Nous sommes en position aussi de vous fournir au meilleur compte:

**Engrais chimiques
Engrais alimentaires
Grains de semences**

**Tôle, broche, peinture.
Balances, etc.**

Pour renseignements complémentaires, adressez toute correspondance à:

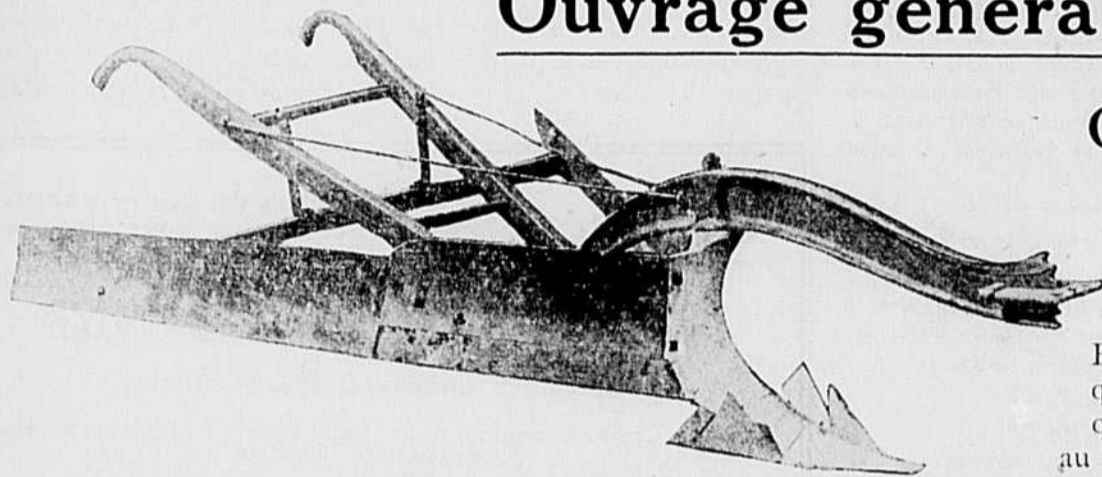
COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U. C. C.,

1231 est, rue Demontigny,

Montréal

La Cie Bédard Ltée

MANUFACTURIERS
Ouvrage général

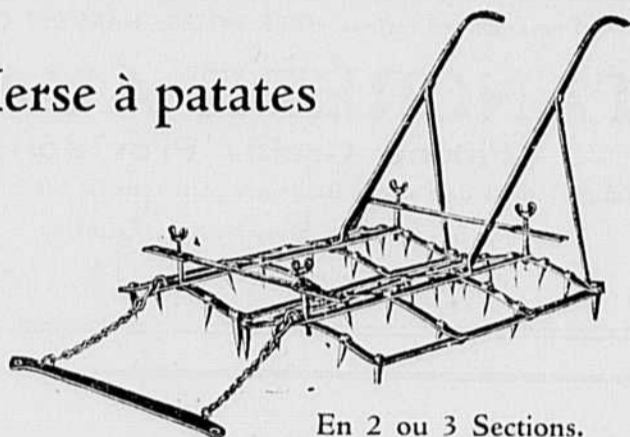


Charrue à rigole "ELEPHANT"

Reconnue comme étant
la meilleure sur le marché

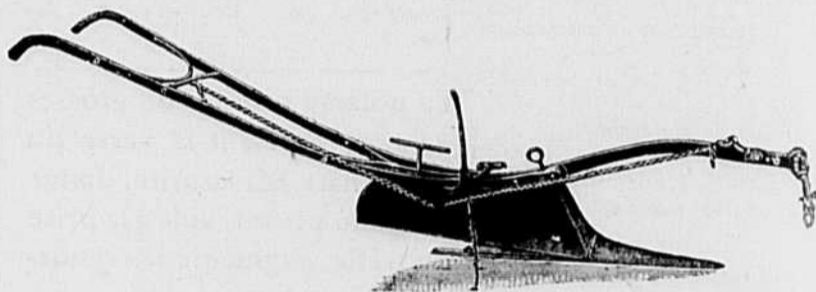
Elle fonctionne dans la prairie aussi bien
que dans le chaume. Oreilles à extension
qui s'enlèvent, se baissent et se relèvent
au besoin.

Herse à patates



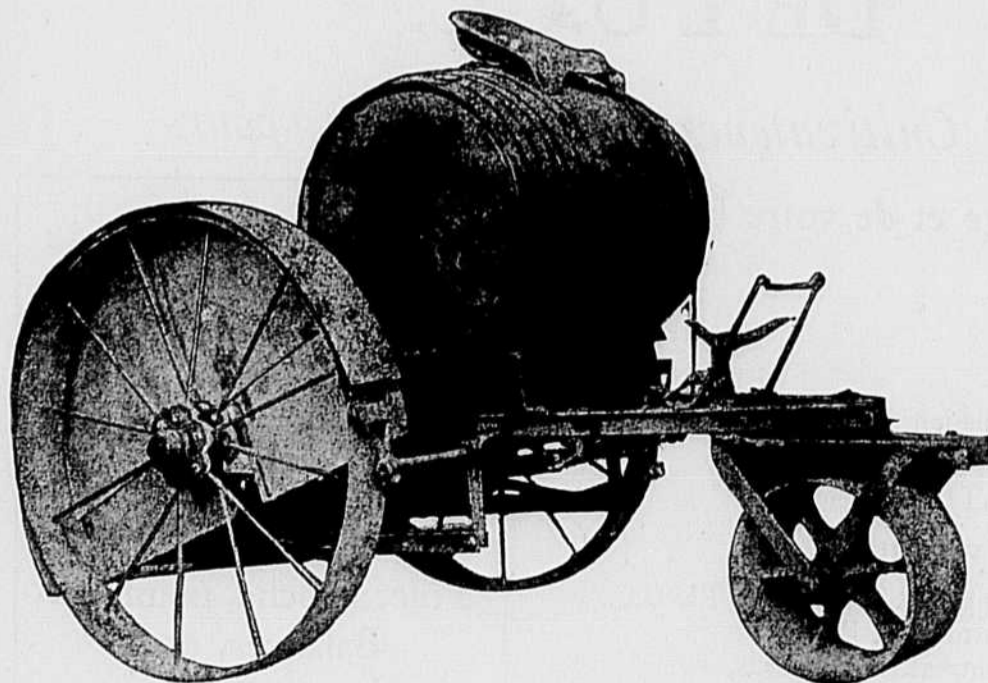
En 2 ou 3 Sections.

La meilleure Herse pour détruire les herbes nuisibles avant que les plantes sortent de terre et empêcher ces herbes de pousser entre les plantes.



Charrue à Sillons ou à Patates

Tout en acier et en fer. La meilleure sur
le marché.



La Machine Bédard

plante le TABAC, les Choux, les Fraises, etc., mieux qu'à la main. Les plants partent plus vite et mûrissent plus uniformément. Sauve beaucoup de temps; augmente grandement la récolte. Plante sans attendre la pluie. Travaille très bien. Facile à manier. Très légère de traction.

Avec ou sans appareil fertiliseur.

NOUS
MANUFACTURONS

Cap de cheminée,
Poignée de glacière,
Chaudron à sucre,
Trou à tuyau,
Crochet à attelage,
Waterfront pour poêle
et fournaise
Escaliers et balcons en fer.

La Compagnie Bédard Ltée
L'Assomption, P.Q.

Demandez notre catalogue